



En cas d'opération armée de Washington contre la Libye

Kadhafi riposterait aux É.-U. mêmes

d'après Reuter, UPI, AIP et AP

Le colonel Mouammar Kadhafi a menacé hier d'envoyer des commandos-suicide sur le territoire américain, si les États-Unis déclenchaient une opération armée contre la Libye.

Le dirigeant libyen a révélé que les mouvements des unités navales US en Méditerranée, qui ont fait suite aux attentats de Rome et de Vienne, avaient

conduit les deux pays au bord de la guerre. Il a démenti toute implication directe de la Libye dans ces attentats, affirmant que le mouvement terroriste d'Abou Nidal n'avait ni base ni camp d'entraînement en territoire libyen et qu'il n'opérerait pas à partir de là.

La conférence de presse de Kadhafi, retransmise sur les réseaux américains et tenue dans un champ à 80 km de Tri-

poli où les journalistes ont pu le voir conduire un tracteur, n'a pas impressionné les dirigeants israéliens et américains qui demeurent convaincus de la culpabilité d'Abou Nidal et de la complicité de la Libye.

« Mentir n'est pas un problème » pour Kadhafi, répliquait quelques minutes plus tard le premier ministre israélien Shimon Peres interviewé par la chaîne

ABC et qui a démenti toute les affirmations du dirigeant libyen. Il a ajouté que les « terroristes » qui se cachent en Libye ne doivent pas se croire à l'abri des attaques israéliennes. Mais il a précisé qu'à son avis des sanctions économiques et politiques efficaces appliquées par tous les pays occidentaux seraient la meilleure solution.

Cependant, le *Sunday Times* de Lon-

dres affirmait hier, citant les services de renseignement israéliens, qu'Abou Nidal, atteint d'un cancer du foie, était incapable de mettre sur pied de telles opérations terroristes. Selon le journal londonien, ce seraient plutôt des agents libyens et syriens, agissant sous le couvert du nom Abou Nidal, qui ont frappé à Rome et à Vienne.

voir KADHAFI en A 2

UNE BONNE BORDÉE QUI A CAUSÉ PLUS DE PEUR QUE DE MAL



Marc Coutu, son frère aîné Martin et leur chien Lassie ont connu des émotions fortes, hier après-midi, lorsque leur véhicule s'est retrouvé dans cette position en raison de la chaussée extrêmement glissante, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Julie.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

L'hiver a déjà apporté 83 cm de neige sur Montréal

Il s'est donné hier au moins trois millions de coups de pelle, deux millions de coups de klaxon et il s'est dit autant de... jurons! Et la nuit dernière, les mitai-

ANDRÉ PÉPIN

nes trempées des enfants étaient presque toutes étendues près des calorifères.

C'est un début de janvier typiquement québécois, avec une bonne bordée de 15 centimètres, jusqu'à 20 centimètres dans

certaines régions, notamment dans les Cantons de l'Est.

Cette nouvelle neige est tombée sur le Québec en moins de 12 heures. Les météorologues de Dorval prévoient d'autres chutes de neige de même importance aujourd'hui avec des températures légèrement sous la normale, variant entre -15 et -11 degrés Celsius. On prévoit pour demain un ciel variable avec des températures plus froides.

Avec les précipitations des dernières 24

heures, il est tombé 83 cm de neige, une situation normale selon les spécialistes.

Plus de 700 travailleurs seront à l'oeuvre dès ce matin dans tous les secteurs de la région métropolitaine pour procéder au déneigement qui devrait être terminé demain. Les automobilistes devront toutefois s'armer de patience ce matin pour se rendre au travail puisque les autoroutes et principales artères seront encore partiellement enneigées.

Hier matin, alors qu'il neigeait à plein ciel, les Montréalais étaient nombreux à

quitter leurs chalets des Laurentides et de l'Estrie pour rentrer avant le fort achalandage du dimanche soir. À l'entrée du pont Champlain, par exemple, on se serait cru en pleine heure de pointe, un matin de semaine.

Mais heureusement, la poudrière n'était pas trop gênante, ce qui a largement aidé les policiers dans leur tâche. La situation était toutefois différente sur l'autoroute 40, entre Berthierville et Trois-Rivières où,

voir NEIGE en A 2

Le conflit est réglé chez Provigo

La grève qui touchait 22 magasins Provigo de la région de Montréal est finie. Ainsi en ont décidé hier matin 635 grévistes réunis au Palais du commerce. Le retour au travail s'effectue à compter de 9 h ce matin et les magasins ouvrent demain.

PAUL ROY

C'est dans une proportion de 56,5 p. cent que les offres formulées la semaine dernière par la partie patronale ont été acceptées par les 635 membres présents (le syndicat en regroupait environ 1 050).

En choisissant de rentrer au travail, ces employés en grève depuis le 10 décembre allaient à l'encontre de la recommandation de leurs dirigeants syndicaux qui proposaient de poursuivre la grève et d'intensifier les moyens de pression contre l'employeur.

Le président du Local 500 de l'Union des employés de commerce, Jacques Toupin, s'est dit surpris et « très déçu » du résultat du vote. Mais il a dit comprendre les membres: « Cinq semaines de grève en 83, quatre semaines en 85, ils étaient fatigués. »

Selon lui, les grévistes ont cru que si l'employeur n'avait pas augmenté ses offres avant les fêtes, il ne les bonifierait pas en janvier alors que les affaires baissent. Et il admet que le calcul est sans doute juste.

« Oui, a-t-il admis, la grève aurait pu durer encore un bout de temps... »

Mais, poursuit-il, avec la convention collective qui vient d'être acceptée, l'employeur est dans une meilleure position que jamais pour vendre les magasins qui lui restent.

« Ça ne me surprendrait pas, a-t-il déclaré, qu'à la fin de la convention, en 89, on ne parle plus de magasins corporatifs Provigo! »

Jean-Louis Poirier, porte-parole patronal, conteste cette affirmation. « Peut-être va-t-on en vendre quelques-uns », a-t-il tout de même admis.

M. Poirier a par ailleurs déclaré trouver particulièrement indécent le geste du syndicat qui a offert aux grévistes des bons d'achat de \$25 chez Steinberg durant la grève.

voir PROVIGO en A 2

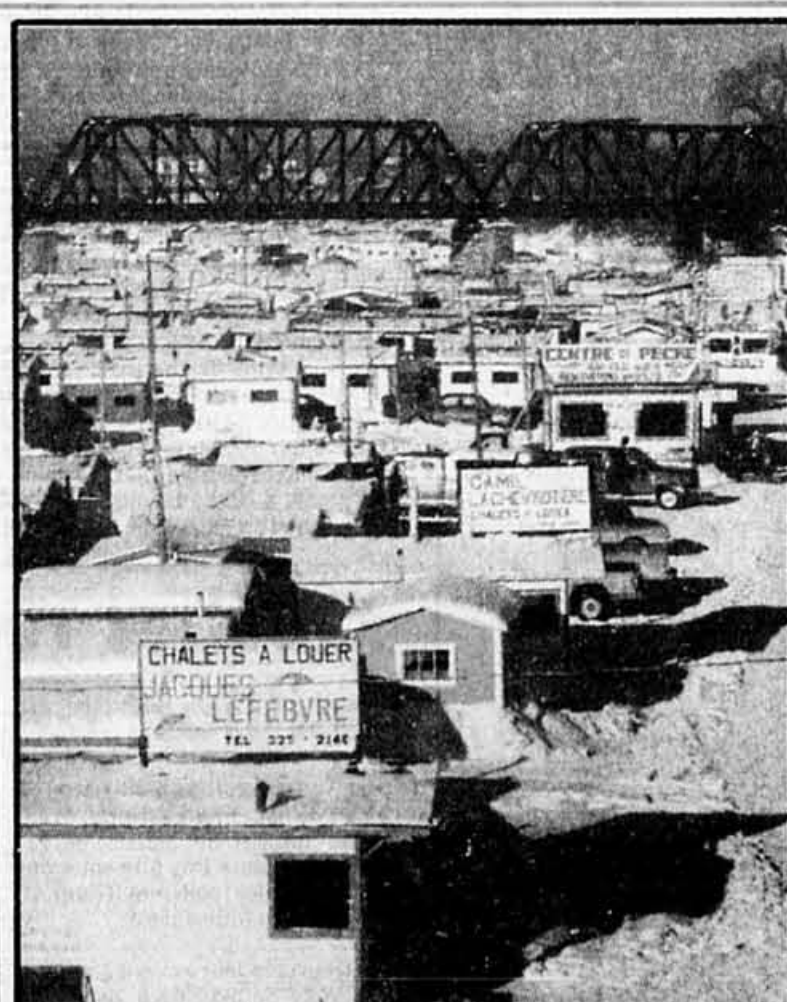


photo Robert Mailloux, LA PRESSE

AUJOURD'HUI

- **POULAMONS**
Les poulamons sont arrivés par millions à Sainte-Anne-de-la-Pérade et c'est armés de leurs caisses de bière que les pêcheurs leur présentent les appâts.
page B 3
- **OLYMPIC**
Après s'être posé d'urgence sur la piste de Goose Bay, au Labrador, en raison d'un appel à la bombe, un Boeing 747 d'Olympic Airways a pu reprendre hier soir son itinéraire le menant à New York, depuis Athènes.
page A 10
- **PETRO-CANADA**
Si Petro-Canada est populaire au Québec et en Ontario, ce n'est pas le cas dans l'Ouest où l'on est prêt à prendre les armes contre cette société.
page A 5
- **GREENPEACE**
Selon un sondage Gallup, près de trois Canadiens sur quatre connaissent l'existence de Greenpeace et une majorité d'entre eux approuve ses activités.
page A 4
- **COLUMBIA**
Le compte à rebours se déroulait normalement hier à Cap Canaveral en vue du lancement de la navette Columbia aujourd'hui pour une mission de cinq jours.
page C 8
- **L'AUTOMOBILE**
Cadillac s'associe au carrossier Pininfarina pour produire la luxueuse Allanté grâce à... un pont aérien pour le transport des carrosseries.
page C 1

SOMMAIRE

Annonces classées B 7, B 8 et C 4 à C 6

Arts et spectacles
— Informations B 4, B 5

Décès, naissances, etc. C 7

Échecs C 5

Économie B 1, B 2

Editorial A 6

FEUILLETON C 5

Horoscope B 8

L'auto C 1 à C 3

Le monde A 8, A 9

Loteries - résultats A 4

Mots croisés B 8

« Mot mystère » C 6

Quoi faire aujourd'hui B 6

Tribune libre A 7

TARLOD SPORTS
Bandes dessinées 10 et 11
Mots croisés 14

TAMPA 179\$

Tarif minimum en vigueur jusqu'au 8 février 1986.
Pour les autres conditions, consultez votre agent de voyages ou Air Canada au 931-4411. Mentionnez le DRF 13009.





photolaser AP

Les propos de Kadhafi n'ont pas impressionné les dirigeants israéliens et américains.

KADHAFI

SUITE DE LA PAGE A 1

Des accusations similaires ont été portées hier par Yasser Arafat dans une interview au *Washington Post*: ce n'est pas l'OLP, mais la Libye et la Syrie qui sont à l'origine des attentats meurtriers de Rome et de Vienne, comme derrière une série d'autres attaques ou enlèvements.

Le chef de l'OLP accuse les services secrets de ces deux pays d'encadrer ces opérations pour discréditer son organisation et saper les bases d'un accord de paix arabo-israélien.

D'après M. Arafat, Damas et Tripoli sont également à l'origine du détournement du paquebot italien *Achille Lauro* au large de l'Égypte, durant lequel un passager américain avait été tué, et de celui d'un appareil d'Égypte sur Malte, qui s'était achevé par un carnage durant la prise d'assaut de l'avion par un commando égyptien.

« Ces pays utilisent des noms palestiniens, mais ce ne sont pas des organisations palestiniennes. Du fait de la tragédie palestinienne, il est facile de trouver des individus (...) et de les utiliser. Ces services de renseignements (syrien et libyen) exploitent le désespoir et les conditions tragiques dans lesquelles sont obligés de vivre les Palestiniens. »

M. Arafat présente le dissident palestinien Abou Nidal comme « l'instrument de certains services de renseignements arabes (...) Il travaille à présent pour les Syriens et les Libyens ».

De son côté, le colonel Kadhafi a estimé qu'il pouvait être justifié pour les Palestiniens d'avoir recours à des attentats de ce type.

Au cours de l'interview diffusée par la chaîne NBC, il a égale-

ment déclaré que sa dernière rencontre avec Abou Nidal remontait « à moins d'un an ». « Il vient nous rendre visite (en Libye), mais ne vit pas avec nous », a-t-il dit.

Le chef de la révolution libyenne a également annoncé que les missiles anti-aériens SAM-5 soviétiques dont dispose la Libye sont opérationnels. « Ils sont maintenant prêts. Nous pouvons les utiliser », a-t-il dit, ajoutant que les Libyens « avaient été entraînés par (leurs) amis, les Soviétiques ».

Le conseil ministériel de la Ligue arabe, réuni samedi soir en session extraordinaire à Tunis, avait auparavant affirmé le soutien des pays arabes à la Libye en cas d'agression, à la suite des menaces américano-israéliennes contre ce pays.

Selon une source proche du conseil, les délégués des 22 pays membres de la Ligue arabe ont condamné ces menaces et confirmé les précédentes décisions du conseil concernant l'appui de tous les pays arabes à la Libye dans sa riposte aux mesures que pourraient prendre les États-Unis à son encontre.

À Jérusalem, on a indiqué samedi soir de source proche de la présidence du conseil israélien que l'État hébreu ne se proposait pas d'attaquer la Libye. Cette mise au point, a-t-on indiqué, a été faite à la suite d'informations persistantes venant des États-Unis, selon lesquelles Israël préparait une action militaire contre le territoire libyen.

La presse israélienne traduisait pour sa part un certain agacement à l'égard de ces rumeurs. Une opération militaire d'envergure contre la Libye ou Abou Nidal ne servirait à rien, écrivait notamment le *Jerusalem Post*, estimant que le terrorisme ne pouvait être efficacement combattu que par le contre-terrorisme, c'est-à-dire la liquidation physique des dirigeants de ces organisations.

À Washington, l'incertitude demeurait après la décision des autorités américaines de ne pas faire de commentaire sur l'éventualité d'une opération militaire à l'encontre de la Libye.

Des informations de source proche du Pentagone faisant état de l'envoi de cinq appareils de reconnaissance électronique américains vers la base sicilienne de Sigonella ont en effet été démenties samedi à Rome dans les milieux proches du ministère italien de la Défense.

Des responsables américains avaient également annoncé vendredi que le porte-avions *America* et le cuirassé *Iowa* avaient reçu pour consigne de se tenir prêts pour un éventuel appareillage.

Le sénateur Richard Lugar, président de la commission sénatoriale pour les relations étrangères, a déclaré pour sa part qu'il ne pensait pas que les États-Unis attaquaient la Libye car il serait trop difficile de toucher les objectifs appropriés, à savoir les responsables des attentats.



photos Robert Mailloux, LA PRESSE

Dès 4 h hier matin, Gilles Desrochers profitait de la manne. Il espérait gagner \$400 hier, avec un équipement de \$42 000.

« Il faut profiter de la manne »

■ Dès 4 h hier matin, Gilles Desrochers, un garagiste de la Rive-Sud, sillonnait les autoroutes de la région pour tirer d'embarras les automobilistes malheureux, victimes de la première grosse tempête de la saison.

ANDRÉ PÉPIN

« Il faut profiter de la manne, arriver le premier sur les lieux », lance M. Desrochers, un costaud qui doit jouer du coude pour gagner sa vie dans ce métier où la concurrence est des plus agressives.

Son camion est luxueux, équipé de tous les instruments indispensables pour ce travail: moteur diesel, bras télescopique, pieds d'appui, outils divers, clignotants, etc. « Un petit bijou de \$42 000! ».

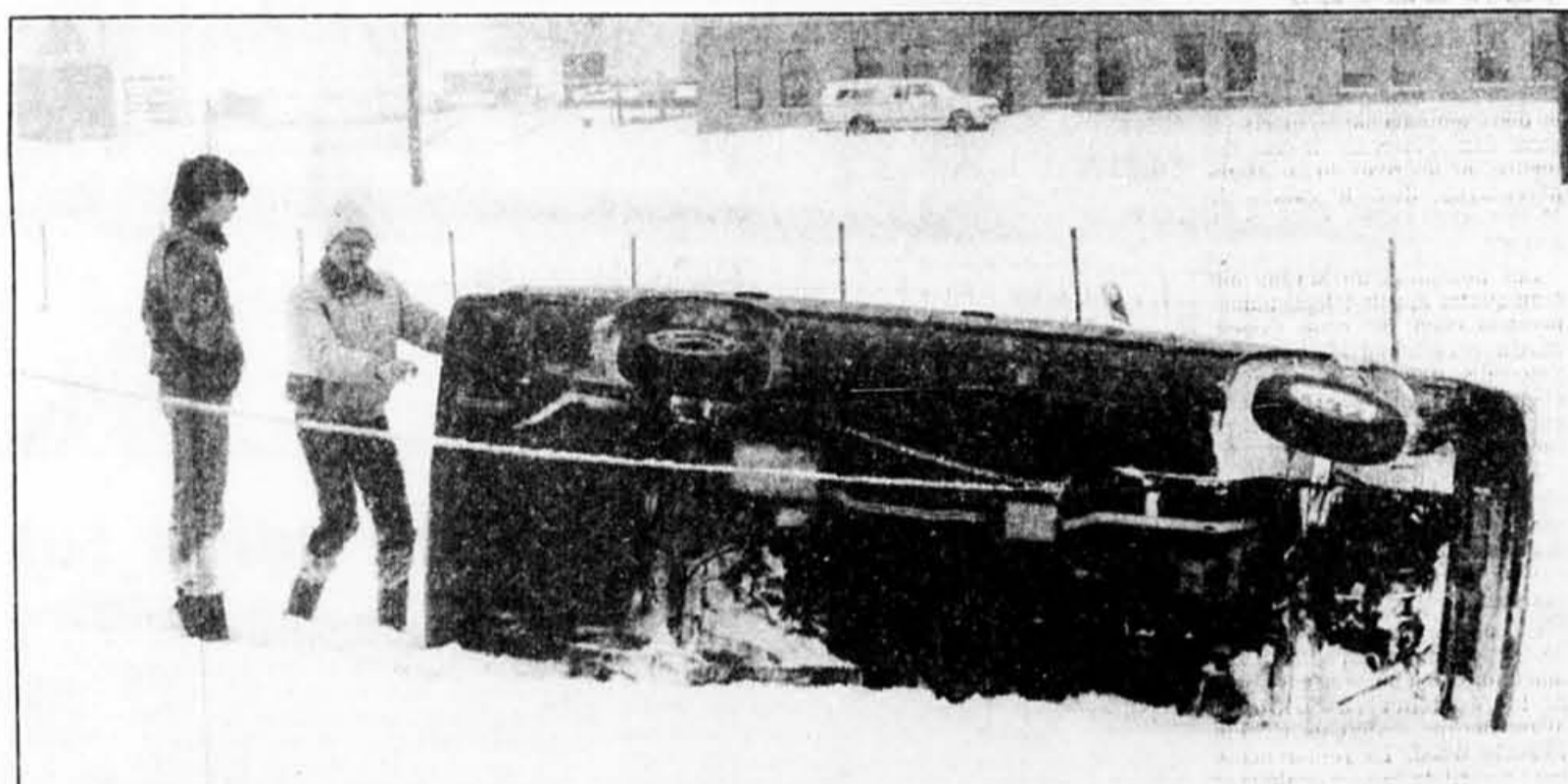
M. Desrochers espérait gagner un peu plus de \$400 hier, grâce à cette tempête qui faisait son bonheur. Les prix exigés pour dépanner une automobile enlisée varient selon les difficultés. Par exemple, si le véhicule ne peut plus rouler, la dépanneuse pourra parcourir une bonne distance pour le conduire à un garage.

Mais une plaie afflige les propriétaires de dépanneuses bien équipées: c'est la présence sur les routes de dépanneurs peu compétents et mal équipés qui tentent de gagner quelques dollars en offrant des services à des coûts moins élevés, explique M. Desrochers.

Durant une tournée de la région métropolitaine, les représentants de LA PRESSE ont été témoins de cette situation, dans le secteur de Sainte-Julie, sur l'autoroute 20, où un petit camion, muni d'une seule chaîne, tentait maladroitement de sortir

une luxueuse voiture d'un fossé. En reculant d'abord pour se lancer ensuite à plein régime, cette dépanneuse improvisée risquait à tout moment d'endommager le véhicule enlisé. Il a finalement fallu l'intervention d'une dépanneuse réglementaire pour terminer la besogne.

Les policiers, selon M. Desrochers, ne peuvent rien faire pour enrayer ce phénomène. Les propriétaires sérieux de dépanneuses sont connus des policiers, mais les requins de la route arrivent souvent sur les lieux avant les autos-patrouille.



Les propriétaires de remorqueuses ont fait de bonnes affaires hier.

NEIGE

SUITE DE LA PAGE A 1

à certains moments, la visibilité était nulle.

Dans la région métropolitaine, on a dénombré une vingtaine d'accidents au cours de la journée. Le plus sérieux est survenu vers 13 h 30, à l'intersection des autoroutes 13 et 40 à Laval, où trois personnes ont été blessées dans un carambolage.

En quelques minutes seulement, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Belloil, une dizaine de véhicules ont dérapé en raison de la chaussée extrêmement glissante. Les déneigeuses et les épanduses de sel ne fournissaient plus à la tâche.

La frousse

Martin Coutu, de Sainte-Julie, un jeune conducteur, se souviendra toute sa vie de l'expérience qu'il a vécue hier midi lorsque sa petite voiture toute neuve a subitement quitté la route pour se renverser dans le fossé. Martin, son frère Marc et leur chien Lassie, tous tremblants de

peur, sont sortis indemnes, aidés par un policier de la SQ qui se trouvait déjà sur les lieux pour d'autres accidents.

La voiture des jeunes Coutu précédait celle de leurs parents, Armand et Alice Coutu, qui ont eu la peur de leur vie en voyant la petite voiture rouge se renverser sous leurs yeux. Nerveux, le père n'a pu s'empêcher d'adresser plusieurs conseils de conduite préventive à son fils qui, de toute évidence, était prêt à accepter n'importe quelle remarque...

Chaque côté de l'autoroute 20, sur une distance d'environ 1 000 pieds, au moins une dizaine de véhicules se sont retrouvés dans les fossés en moins de 10 minutes. On remarque souvent ce phénomène, a expliqué un policier, dans les secteurs plus exposés au vent.

Des retards

Comme c'est toujours le cas lors de tempêtes aussi importantes, plusieurs transporteurs ont accusé des retards plus ou moins importants.

Les autobus Voyageur ont pu joindre toutes leurs destinations mais ont accusé des retards sur la plupart des circuits, notamment entre Montréal et Sherbrooke.

Du côté de Via Rail, les départs de la gare Centrale ont eu lieu aux heures habituelles mais les arrivées en provenance des Maritimes accusaient jusqu'à cinq heures de retard.

Plusieurs Québécois ont par ailleurs connu un dur retour à la réalité puisqu'ils sont rentrés à Dorval, en provenance de Tampa, en Floride, avec cinq heures de retard sur un vol d'Air Canada. Chez Eastern Air Lines, on a connu les mêmes problèmes. Le vol 419 d'Air Canada, qui devait quitter Dorval pour Toronto à 16 h hier, a également été annulé.



Randall Ascui, un Européen d'origine, en avait plein le dos hier matin. En plus des rigueurs de l'hiver, il a fallu qu'un pneu crève pour l'empêcher d'arriver à temps pour un match de tennis.

PROVIGO

SUITE DE LA PAGE A 1

Provigo compte 210 magasins à travers le Québec dont 152 dans la région de Montréal. La majorité, 113, sont des « affiliés », les 39 autres, dont les 22 qui étaient en grève, étant des « corporatifs ».

Selon le syndicat, neuf magasins « corporatifs » regroupant près de 1 000 employés ont ainsi été vendus, devenant des « affiliés », depuis le début de la négociation.

Steinberg

Les syndiqués de Provigo demandaient la parité avec ceux de Steinberg. Hier, ils y ont renoncé pour trois ans. Steinberg a accordé des montants forfaitaires de \$1 300 et une augmentation de 4,5 p. cent pour la dernière année, a précisé M. Toupin. Provigo offre \$900 plus un montant de \$200 conditionnel à des augmentations de volume et 2,5 p. cent pour la troisième année de la convention.

De plus, les employés de Provigo voient leur semaine de travail passer de 37 à 38 heures

alors que chez Steinberg, on est resté à 37 heures. Enfin, dans le protocole de retour au travail, Provigo a refusé d'inclure le « bonus de Noël » dont bénéficiaient les syndiqués depuis plusieurs années.

Ce bonus représentait une semaine de salaire, c'est-à-dire environ \$465.

Mais ces arguments n'ont pas suffi à convaincre la majorité des grévistes, dont Francine Plante, employée au magasin de Brossard. « Plus on va rester longtemps en grève, plus on va perdre d'argent, a-t-elle lancé à ses collègues. Et des jobs à \$11 et à \$13 de l'heure, qui va en trouver d'autres? »

Et un syndiqué de lui répondre: « C'est vrai que des jobs à \$13 de l'heure c'est dur à trouver, mais si ceux qui en ont ne laissent tomber leurs revendications, ça va être de plus en plus dur! »

Le vote s'est déroulé rapidement et dans l'ordre. En quittant le Palais du commerce en pleine tempête, vers 11 h 30, un syndiqué déçu du résultat a lancé: « Si au moins il pouvait tomber 100 centimètres de neige, on n'irait pas travailler demain! »

La Quotidienne	à trois chiffres	à quatre chiffres
	Tirage de samedi	441

LA MÉTÉO

Lundi 6 janvier 1986
AUJOURD'HUI: Min.: -18° Max.: -11°
FAIBLE NEIGE



DEMAIN: CIEL VAR. ET FROID

Québec		
	Min.	Max.
Abitibi	-22	-16
Outaouais	-18	-11
Laurierides	-16	-11
Cantons de l'Est	-16	-10
Mauricie	-20	-16
Québec	-16	-11
Lac-Saint-Jean	-20	-16
Rimouski	-16	-12
Gaspésie	-12	-9
Bas-Coteau	-16	-12
Sept-Îles	-16	-12

États-Unis		
	Min.	Max.
Boston	-4	9
Buffalo	-4	1
Chicago	-3	0
Miami	18	26
New York	0	6

les capitales		
	Min.	Max.
Amsterdam	1	4
Athènes	5	15
Acapulco	21	33
Berlin	-3	2
Bruxelles	-4	3
Buenos Aires	-16	19
Copenhague	-4	1
Genève	0	6
Hong Kong	10	19
Le Caire	10	26
Lisbonne	9	16
Londres	4	9

Québec réclame un million de Ste-Foy

■ QUÉBEC (PC) — La ville de Québec réclame près d'un million de dollars de la ville de Sainte-Foy à la suite du meurtre des policiers Giguère et Tétu, en juillet 1985.

Quelques jours avant Noël, la ville de Sainte-Foy a reçu une mise en demeure de Québec l' enjoignant de verser une somme de près d'un million de dollars à titre de préjudice subi par Québec à la suite du décès des deux policiers tués en devoir.

Pour le maire de Sainte-Foy, Mme André Boucher, cette mise en demeure vient compliquer davantage la préparation

d'un budget déjà dépourvu de marge de manoeuvre.

Ce montant exigé de la ville de Québec, doit servir comme compensation pour les pensions versées aux familles des policiers Jacques Giguère et Yves Tétu abattus le 3 juillet au cours d'une banale vérification d'un système d'alarme dans un bureau.

Cette mise en demeure adressée à Sainte-Foy, municipalité pour laquelle travaillait le sergent Serge Lefebvre, accusé du meurtre des deux policiers de Québec, a été signifiée quelques jours avant la fin du délai de six mois dont disposent les villes pour réagir dans le cas de réclamations en dommages.

6/49: janvier ramène le super gros lot

■ Pour la troisième année consécutive, le Lotto 6/49 fait des siennes en janvier. Le gros lot de mercredi devrait en effet dépasser les \$8 millions.

PAUL ROY

Le 16 janvier 84, un gros lot record de \$13 890 588 était gagné en Ontario. Le 12 janvier 85, les ordinateurs de Loto-Québec s'emballaient à nouveau. Cette fois, c'était un montant de \$11,2 millions qui allait gonfler le compte en banque... d'un autre Ontarien.

Samedi, aucun détenteur de billet n'avait mis la combinaison gagnante (6 - 20 - 23 - 29 - 32 - 37 et le numéro complémentaire 18). Il s'agissait de la deuxième semaine consécutive où le gros lot n'était pas gagné.

Cependant, 12 gagnants dans la catégorie «cinq sur six plus», dont deux au Québec, se méritaient chacun la somme de \$99 600.

Alors, on remet ça mercredi. Ou samedi? Et si on devait se rendre au mercredi suivant, peut-être dépasserait-on largement les \$10 millions encore une fois. On serait alors le 15 janvier.

Il ne manquerait plus que le gagnant provienne encore une fois d'Ontario...

Magog: quelques ossements retrouvés

■ MAGOG — Policiers et pompiers ont réussi à retrouver hier matin quelques ossements de deux septuagénaires morts samedi dans l'incendie de leur demeure sur les rives du lac Memphrémagog, dans le canton de Magog, mais on ignore encore la cause de cet incendie.

Les pompiers de Magog ont reçu quatre appels téléphoniques presque coup sur coup samedi matin vers 5 heures signalant l'incendie d'une maison sur le chemin Francis Wood, un petit chemin privé étroit et escarpé menant au lac.

Mais déjà, il semblait bien qu'il n'y avait plus grand chose à faire sur les lieux puisque les appels étaient unanimes: les flammes ravageaient complètement la maison.

Un camion à incendie s'est dirigé tout de même en vitesse sur place mais n'a pu se rendre près de la résidence en flammes, ayant dérapé en bas du chemin Francis Wood. La remorqueuse qui l'a sorti du fossé a également été utilisée pour amener le camion jusqu'à la maison en flammes.

À l'arrivée des pompiers samedi matin, les structures de la résidence de deux étages s'étaient déjà effondrées et les flammes étaient encore alimentées par les vents poussés sur le lac.

Cinq morts accidentelles ce week-end

■ Au moins cinq personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours du week-end. Trois personnes sont mortes dans un accident de la route et deux ont péri dans un incendie.

Trois Montréalais ont perdu la vie dans un accident survenu samedi matin sur la route 173 à Saint-Joseph-de-Beauce. La tragédie est survenue lorsque leur véhicule a soudainement dérapé sur la chaussée glissante pour heurter de plein fouet une autre automobile. Les trois victimes, qui s'étaient rendues dans la Beauce pour les fêtes, sont Shirley Boissel, âgée de 43 ans, Real Boissel, âgé de 33 ans, et Johanne Tessier-Boissel, âgée de 29 ans. L'accident a également fait quatre blessés.

Deux septuagénaires ont péri dans l'incendie de leur demeure tôt samedi matin à Magog. Les victimes sont Leeds et Alice Nelson, âgés respectivement de 72 et 71 ans.



Diane Hébert: c'est une toffe...

40 JOURS APRÈS SA GREFFE COEUR-POUMONS Diane Hébert prend du mieux

■ L'état de Diane Hébert s'améliore lentement mais sûrement. Ses parents, qui viennent de passer le temps des Fêtes à ses côtés, ont noté une amélioration constante durant leur séjour de 13 jours à Toronto.

PAUL ROY

« Elle ne parle pas encore mais ça s'en vient », a déclaré hier à LA PRESSE son père, M. Robert Hébert.

Si elle ne parle pas, elle réussit à s'exprimer de mieux en mieux et son moral semble bon. « Depuis une semaine, elle est pas mal plus éveillée, nous a confié un proche. Je pense qu'elle est arrivée en ville. »

Mais le voyage a été long et difficile: la Montréalaise de 28 ans a subi une greffe cœur-poumons le 26 novembre dernier à l'Hôpital général de Toronto. Elle attendait cette opération depuis deux ans.

Des complications sont survenues et les médecins ont dû recourir au scalpel cinq fois en une semaine. La jeune femme a ensuite vécu avec les effets secondaires de la morphine et des autres médicaments durant plusieurs jours.

La semaine dernière, elle quittait les soins intensifs. Mais elle demeure sous surveillance infirmière 24 heures par jour.

Elle n'a guère de temps libres, nous a-t-on confié. « Jour et nuit, on vient prendre sa pression, on lui fait faire de la

physiothérapie à l'aide de vibromasseurs, on lui fait subir des radiographies... Ça demeure des soins intensifs, mais disons que c'est plus relax. »

De temps en temps, elle regarde la télévision, mais pour de courtes périodes.

Selon notre source, les médecins, bien qu'optimistes, conservent certaines inquiétudes. Diane Hébert, elle, semble confiante. « Elle a toujours eu confiance, c'est un peu sa marque de commerce, elle n'est vraiment pas plaignarde, c'est une toffe... »

Une toffe qui ne pesait guère plus de 80 livres avant l'opération et qui éprouve de la douleur, à mesure que ses plaies se referment.

Le retour est ardu, mais elle revient de loin.

Un service tout à fait spécial pour un groupe d'itinérants reçus à dîner à l'Accueil Bonneau



photos Robert Mailloux, LA PRESSE

■ En tablier blanc, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a personnellement servi des repas hier midi à l'Accueil Bonneau où quelque 300 itinérants ont participé à un grand banquet du temps des fêtes.

ANDRÉ PÉPIN

C'est maintenant une tradition pour Mgr Grégoire de rencontrer les plus démunis au début de chaque année pour leur exprimer ses vœux. « Je souhaite du travail à ceux qui peuvent encore travailler et moins de souffrances dans vos vies », a dit l'archevêque dans une brève allocution.

Mgr Grégoire, qui a reçu un accueil très chaleureux de la part des itinérants, a coupé court à l'allocution qu'il prononçait pour rencontrer le plus grand nombre de clochards possible. Plusieurs attendent impatiemment cette visite pour se confier, voire même se confesser, a expliqué la directrice adjointe, Soeur Monique Picard.

Malgré le temps fort maussade qu'on a connu hier, les itinérants faisaient le pied de grue devant l'édifice de la rue de la Commune plus d'une heure avant l'ouverture des portes.

Organisé en collaboration avec la société Saint-Vincent-de-Paul, ce banquet est fort apprécié des habitués. Le repas est copieux — dinde, tourtières, et pâtisseries de toutes sortes. Les nombreux bénévoles distribuent également des cigarettes et du tabac après le repas.

Des musiciens et chanteurs étaient aussi de la fête pour interpréter les airs préférés des itinérants. Des dizaines de « demandes spéciales » ont été faites dont les fameux succès, cher aux alcooliques, *Un jour à la fois*.

L'Accueil Bonneau est un organisme sans but lucratif qui ne reçoit aucun octroi ou subvention. Il fonctionne grâce aux dons et au bénévolat. Près de 200 000 repas sont servis annuellement.

En tablier blanc, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a lui-même servi des repas hier midi dans le but de s'entretenir avec des itinérants de l'Accueil Bonneau. Plus de 300 d'entre eux ont profité du festin qui leur était offert.



La Brasserie de la Gare détruite par le feu

Un violent incendie a détruit hier dans la nuit un édifice de trois étages qui abritait la Brasserie de la Gare, au 5801 rue Saint-Laurent, près de la rue Bernard. Un curieux qui se trouvait près du lieu de l'incendie a été blessé légèrement. L'alerte, qui a été sonnée à 4 h 10, a nécessité l'intervention de 100 pompiers. L'immeuble, qui a été complètement ravagé, était une ancienne gare du Canadien Pacifique.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Salon
de 86
de l'auto

PLACE BONAVENTURE
DU 16 AU 26 JANVIER



CAHIER SPÉCIAL

publié samedi dans

la presse

AU CANADA

La moitié de la population est sans régime de retraite

■ OTTAWA — Depuis presque dix ans, on discute aux niveaux fédéral et provincial d'une réforme des régimes de retraite au pays. Pourtant, un grand nombre de gens ordinaires ignorent toujours quels sont les points importants de ces réflexions et, relativement, un bien petit nombre ont commencé à économiser en vue de se constituer un fonds personnel de retraite.

Ce sont là deux des conclusions d'un sondage d'opinion effectué à la fin de novembre 1984 pour le compte du ministère de la Santé et ayant été analysé par M. Robert L. Brown, professeur de mathématiques à l'Université de Waterloo.

Seulement 30 p. cent des personnes consultées avaient un régime personnel d'épargne-retraite régulier mais un autre groupe de 21 p. cent ont indiqué qu'ils se proposaient d'en adopter un. D'après ces chiffres, il resterait encore presque la moitié de la population sans régime régulier d'épargne-retraite.

Par ailleurs, un bon nombre de personnes avaient de la difficulté à se souvenir des noms des programmes les plus importants déjà en place pour venir financièrement en aide aux personnes âgées et encore moins à discuter du fonctionnement de ces programmes.

Ainsi lorsqu'interrogées, seulement 66 p. cent des personnes ont songé au régime fédéral de sécurité de la vieillesse qui chaque mois verse un certain montant à tout citoyen et toute citoyenne, indépendamment de ses besoins, dès qu'il ou qu'elle atteint 65 ans.

Il existe aussi le supplément de revenu garanti et d'autres avantages financiers pour aider les personnes âgées se trouvant dans toutes les situations.

Une opinion

Le sondage a été effectué par Canadian Gallup Poll Ltd. et Al-lenest Group Ltd. qui ont interrogé 1 039 personnes de 18 ans et plus. La Presse Canadienne a pu

en obtenir une copie en invoquant la Loi de l'accès à l'information.

Selon ses auteurs, ce genre de sondage a une marge d'erreur de quatre points de pourcentage 95 fois sur 100.

Une réforme du régime de retraite revient année après année en tête des sujets de discussion dans le domaine social et les décisions qu'Ottawa et les provinces prendront risquent d'affecter les personnes âgées pour plusieurs générations futures.

Une portion de la population s'est tout de même formé une opinion en prenant connaissance de ces discussions.

C'est ainsi, a rapporté l'analyste, M. Brown, qu'on exprime de façon générale le désir d'exercer un plus grand contrôle personnel

sur les mécanismes de sa retraite, qu'on préférerait contribuer à un programme personnel qu'à un programme gouvernemental et même à un programme mis sur pied par un employeur.

Une majorité de Canadiens croient également que tous les travailleurs devraient être liés à des régimes de retraite offerts par les compagnies et que les régimes appuyés par les gouvernements devraient offrir de meilleurs avantages.

Femmes au foyer

Un grand total de 73 p. cent des personnes consultées jugent que les femmes au foyer devraient être inscrites au régime de retraite du Canada ou au régime québécois correspondant. Promis par les conservateurs durant la

campagne électorale de 1984, c'est un point toujours à l'étude par les gouvernements.

La plupart des gens souhaitent que soit relevée la limite imposée aux contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite déductibles d'impôt. Et 43 p. cent des citoyens aimeraient prendre leur retraite avant l'âge de 65 ans.

Par ailleurs, les citoyens sont en majorité contre l'universalité des programmes sociaux, veulent le maintien de l'indexation complète des avantages découlant des régimes de retraite et aimeraient que tout employeur soit légalement obligé de mettre en place un régime de retraite valable pour tous ses employés.

— Presse Canadienne

FONCTION PUBLIQUE

Les négociations avec l'État s'annoncent plutôt ternes

■ QUÉBEC — Le nouveau gouvernement libéral du premier ministre Robert Bourassa et les 366 000 employés de la fonction publique s'apprêtent à amorcer les négociations contractuelles les plus ternes depuis de nombreuses années.

Pour la première fois depuis plus de dix ans, les syndicats représentant les fonctionnaires, les travailleurs des hôpitaux et les enseignants n'ont pu trouver matière à former un front commun.

À l'exception de quelques professionnels et des enseignants des écoles francophones, la plupart des syndiqués semblent se préoccuper davantage d'améliorer leur sécurité d'emploi que d'obtenir d'importantes hausses salariales. Cette attitude

de la base serait d'ailleurs imputable à la récession qui a sévi de 1981 à 1983.

La Centrale de l'enseignement du Québec, qui représente la plupart des enseignants de la province, réclame une augmentation de 10 p. cent, ce qui laisse perplexes les autres leaders syndicaux.

« C'est tout simplement suicidaire », affirme M. Gérard Laroche, président de Confédération des syndicats nationaux, qui représente la majorité des travailleurs syndiqués dans les hôpitaux.

Président de la FTQ, M. Louis Laberge a affirmé pour sa part que les différents syndicats avaient tenté plusieurs fois de former un front commun, « mais

les préoccupations de chaque syndicat sont différentes ».

En 1983, le gouvernement du Parti québécois a décrété des coupures budgétaires qui ont eu pour effet de diminuer les salaires des employés du secteur public. Les enseignants ont bien l'intention de récupérer cet argent.

La CEQ considère les hausses salariales comme prioritaires, tandis que la FTQ et la CSN cherchent à réduire la durée de la semaine de travail, à obtenir une meilleure définition du nombre minimum d'employés devant être assignés à certaines fonctions et souhaitent l'instauration de programmes d'assistance pour les travailleuses.

— Presse Canadienne

Le Canada des autres

Michel Vastel



Dans l'Ouest, on tire sur l'État-pompiste!

■ OTTAWA — Petro-Canada reste peut-être toujours aussi populaire auprès des automobilistes du Québec et de l'Ontario mais, dans l'Ouest, on est prêt à prendre les armes contre elle.

Ainsi, l'ancien président du Western Canada Concept, récemment recyclé en dirigeant du mouvement « Albertans for Less Government », a trouvé une manière originale de protester contre le rachat de Gulf Canada par la « Soquip des autres » : il a fait fondre des balles en argent massif aux armes de Petro-Canada. À \$35 pièce, il en a vendu 700 et, comme il se doit pour tout Albertain qui se respecte, il a réalisé un léger profit au passage!

Et il n'y a pas qu'en Alberta que la société d'État rencontre de la résistance : dans l'ensemble des provinces de l'Ouest, ses ventes sont en chute libre depuis qu'on connaît son intention d'acheter le réseau de distribution et de raffinage de Gulf Canada.

En fait, les gens protestent contre une fusion qui a de plus en plus l'air d'une mésalliance : Petro-Canada est l'un des moins efficaces de grands pompistes du pays et, lorsqu'elles passent sous ses couleurs, les stations-service de concurrents comme Gulf deviennent, elles aussi, et comme par magie, tout aussi inefficaces.

Les difficultés de « Petro-Mammoth »

La situation est assez sérieuse pour qu'elle ait été récemment dénoncée par le directeur des enquêtes sur les coalitions, Michael O'Farrell, qui parle de « problèmes colossaux (mammoth problems) pour Petro-Canada et réclame une enquête indépendante sur la société d'État : « Dans un marché concurrentiel, affirme M. O'Farrell, des sociétés aussi peu efficaces que Petro-Canada doivent ou s'ajuster ou risquer la disparition pure et simple ».

Dans l'Ouest, Petro-Canada fait l'objet d'une incroyable campagne qui pourrait peut-être donner des idées aux adversaires d'Ultramar au Québec. Lorsque Petro-Canada a en effet annoncé son intention de racheter Gulf, Shell a senti le vent tourner et a payé de pleines pages de publicité demandant simplement aux consommateurs : « Votre station-service change-t-elle de couleurs cet automne ? ».

L'effet a été immédiatement dévastateur : selon la Kent Marketing Agency de London, les ventes de Petro-Canada au troisième trimestre ont chuté de 9,2 à 7,2 p. cent du marché en Alberta ; de 10,2 à 7,8 p. cent en Colombie-Britannique, de 9,1 à 8,2 p. cent en Saskatchewan et de 9,6 à 8,7 p. cent au Manitoba. En Ontario et au Québec, les stations-service à la feuille d'érable ne perdaient cependant pas de clients.

Le boycott des « westerners » contre la société fédérale représente un manque à gagner de \$150 000 par année, un demi-million de dollars qui font les délices des trois autres grands du pétrole, de Shell et d'Imperial Oil en particulier qui ont toutes deux devancé Petro-Canada en tête du marché au détail des produits raffinés du pétrole dans l'Ouest.

L'inefficacité de Petro-Canada

L'hostilité à l'égard de Petro-Canada est assez sérieuse pour que les propriétaires de stations-service Gulf refusent de passer de l'orange au rouge. Ils citent notamment l'exemple des stations Merit Oil de Colombie-Britannique qui, après avoir été les plus dynamiques sur le marché de la province, sont soudain devenues les moins populaires après leur rachat par Petro-Canada et le changement d'enseigne qui s'en est suivi.

Il faut dire aussi, comme le souligne M. O'Farrell dans son rapport, que les pompistes de Petro-Canada sont parmi les moins efficaces : à Toronto par exemple, la société d'État ne vend que 2,7 p. cent plus d'essence qu'Imperial Oil malgré le fait qu'elle a 72 p. cent plus de points de vente. Dans l'ensemble de l'Ontario, les stations Petro-Canada ne vendent que 507 275 gallons en moyenne par année contre 1 331 363 gallons pour les stations Canadian Tire, 646 450 chez les détaillants Shell, 636 494 chez les détaillants Esso, 605 901 chez Gulf, etc.

« Bref, conclut le directeur des enquêtes, il est dangereux de laisser Petro-Canada acquérir des entreprises (comme Gulf) qui sont plus efficaces : la société ne survit qu'à coups de publicités trompeuses qui veulent faire croire aux Canadiens qu'il est dans leur intérêt d'acheter chez Petro-Canada parce que ça leur appartient »!

Ce genre d'attaques fait les délices des journaux de l'Ouest, qui ont jusqu'ici été les seuls à rapporter les propos du directeur des enquêtes devant la Commission sur les pratiques restrictives chargée d'examiner la vente de Gulf Canada.

Mais les difficultés de Petro-Canada ne resteront pas longtemps un phénomène régional. Un groupe de six députés du caucus conservateur de Brian Mulroney à Ottawa, présidé par le député Paul Gagnon de Calgary-Nord (un géologue, propriétaire de Jolifou Petroleum), mène une active campagne en faveur de la privatisation de la société d'État. Les députés conservateurs se sont même payés une consultation privée avec le conseiller de Margaret Thatcher lors de la privatisation de British Petroleum.

Si jamais Gaz Métropolitain, ou Zap Petroleum, ou la Caisse de dépôts sont toujours intéressés à faire une percée dans le secteur du pétrole, on leur offrira peut-être bientôt des actions de Petro-Canada. Mais ce sera un gros morceau à avaler : \$9,5 milliards d'actifs et 10 000 employés.

Tout se passe comme si les technocrates de Petro-Canada avaient fait grossir leur société au point que personne ne peut plus la démanteler. Et c'est bien ce qui met en rage les gens du « Alberta for Less Government ».

Mais dans l'Ouest, à défaut de pouvoir démanteler Petro-Canada, on la boycotte. C'est ce qui s'appelle « vivre avec ses convictions ». Il sera intéressant de suivre, dans le sud du Québec, l'évolution des ventes des stations Gulf, une fois qu'elles seront passées au jaune et bleu de l'enseigne Ultramar.

Une guerre nucléaire, même modeste, pourrait causer une grande disette

■ LONDRES — Une étude internationale de premier plan sur les conséquences environnementales d'une guerre nucléaire indique que même un conflit nucléaire relativement modeste pourrait affecter le climat suffisamment pour provoquer une disette de grande envergure.

L'étude, que l'on a mis deux ans à réaliser, et qui est publiée à Londres aujourd'hui, a été effectuée par 300 scientifiques de 30 pays dont les États-Unis et l'Union Soviétique. Ces scientifiques ont effectué leurs travaux sous les auspices du Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement.

Les spécialistes ont eu recours à des modèles informatiques sophistiqués pour évaluer les effets de guerres nucléaires d'ampleurs différentes. Ils ont conclu que même une guerre nucléaire « mineure » utilisant une partie infime de la puissance stockée dans les 10 000 mégatonnes d'explosifs que comptent les arsenaux du monde modifierait le climat, affectant ainsi l'agriculture et provoquant une vaste famine.

« Les populations humaines sont hautement sensibles à toute modification de l'agriculture... », indique l'étude. « La majorité des populations humaines risquerait d'être aux prises avec la famine au lendemain d'une guerre nucléaire », poursuit le rapport.

— d'après Reuter

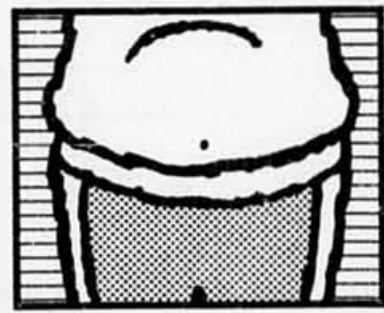
Secousses à Mexico

■ Cinq secousses telluriques d'une magnitude de 3,5 sur l'échelle de Richter ont été ressenties hier à Mexico, mais n'ont pas causé de dégât. En septembre dernier, un tremblement de terre de magnitude 8,1 avait fait au moins 7 000 morts à Mexico.

Par ailleurs, la terre a légèrement tremblé samedi soir dans les faubourgs nord de New York, sans faire de blessés ni de dégâts.

— Reuter

Après les Fêtes, **VOS abdominaux ne sont plus un cadeau?**



Vite! Prenez-leur un rendez-vous gratuit au Centre de conditionnement Nautilus®

Finis les abdominaux qui ne sont plus un cadeau. Rendez-vous dans un Centre de conditionnement Nautilus® et profitez de toute notre expérience, nos conseillers et conseillères spécialisés, nos horaires d'entraînement flexibles tous les jours de la semaine, nos résultats rapides, notre atmosphère vivante, excitante, entraînante!

La forme au maximum®

REDUCTION DE 50\$ par personne pour un abonnement double illimité*

- | | | | |
|--|---|---|--|
| LAVAL
Club de Tennis
Val des Arbres
1555 St-Martin est
668-2686 | POINTE-CLAIRE
Mirabel Racquet Club
355 boul. Brunswick
694-4748 | ST-LAURENT
Côte de Liesse
Racquet Club
8305 Côte de Liesse
739-2289 | *Ne s'applique pas dans les clubs Nautilus Plus®. |
| LONGUEUIL
Club de Tennis Intérieur
de Longueuil
550 Curé Poirier ouest
674-6264 | REPENTIGNY
Club de Tennis
de Lanaudière
740 Pontbriand
582-0961 | VILLE MONT-ROYAL
Centre d'achats
Rockland
Niveau des
restaurants
341-1553 | ANJOU
7777 Métropolitain est
353-7860 |
| CENTRE-VILLE
1225 Ste-Catherine O.
866-1953 | CENTRE-VILLE
PLACE VICTORIA
Tour de la Bourse
Niveau du métro
871-9544 | LAVAL
Centre Sportif
Carrefour Laval
3095 Autoroute
Laval
681-6455 | BROSSARD
1870 Panama
465-6113 |
| | | | LASALLE
1050 Shevchenko
366-0711 |

Centre de conditionnement **Nautilus®**

Une fonction à réévaluer

Aussi étrange que cela puisse paraître, l'un des personnages les plus controversés de la dernière élection provinciale fut celui qui était chargé de faire respecter les règles démocratiques au Québec, le directeur général des élections, Pierre-F. Côté.

Son interprétation de certains articles de la loi électorale, notamment en ce qui concerne les modalités de la tenue d'un débat télévisé entre les deux principaux leaders politiques, Robert Bourassa et Pierre Marc Johnson, avait soulevé un tollé de protestations. De même que sa décision de comptabiliser dans les dépenses électorales la publication de certains livres qui n'avaient vraiment rien à voir avec les débats qui avaient cours à l'époque.

Les libéraux et des observateurs ont alors accusé M. Côté de faire preuve de partialité dans le but de favoriser le Parti québécois. Ce qui avait amené le chef libéral à s'interroger sur la pertinence du « tandem » que MM. Côté et Johnson semblaient étrangement former.

Depuis qu'il occupe cette fonction, M. Côté s'est donc trouvé au centre de plusieurs polémiques. À différentes occasions, la pertinence de son jugement a été mise en doute, comme ce fut le cas lors de la dernière élection.

On se souvient, par exemple, que M. Côté avait accusé Robert Bourassa « d'être dans les patates » lorsque ce dernier affirmait que la tenue de quatre élections complémentaires en juin dernier coûterait plusieurs millions de dollars additionnels au Trésor québécois. Une dépense inutile, pour le chef du PLQ, à la veille d'une élection générale. Un fait qui démontre que ce haut fonctionnaire du Québec a toujours eu tendance à traiter de façon hautaine et désagréable ses détracteurs. Un comportement qui est loin de celui auquel les électeurs sont en droit de s'attendre d'un homme à qui on a confié d'aussi lourdes responsabilités et qui doit demeurer au-dessus de la mêlée. Du moins en apparence.

M. Côté jouit d'un traitement salarial annuel d'un peu plus de \$180,000, d'un compte de dépenses presque illimité, en plus d'autres avantages sociaux appréciables. Il a aussi une limousine et un chauffeur qu'il qualifie de « messenger » lorsque ce dernier passe le prendre dans un restaurant pour le reconduire à ses luxueux bureaux. Avec des conditions comme celles-là, on peut comprendre qu'il ne souhaite pas faire autre chose!

De plus, en 1983 M. Côté avait même présenté un compte de travail supplémentaire de \$15,000 au gouvernement péquiste. Pour justifier cette requête injustifiable, le DGE avait allégué avoir eu un surcroît de travail pour la rédaction d'un rapport sur la pertinence d'un changement du mode de scrutin existant au Québec.

On avait aussi appris à cette époque qu'en 1981, avant d'effectuer un long voyage d'études en Europe et un séjour prolongé en Allemagne pour approfondir ce dossier, le directeur général des élections avait émis des réserves quant à l'opportunité d'apporter une telle réforme ici. C'est devant une Commission parlementaire que cette révélation avait été faite. Un document relatant une conversation « privée » entre M. Côté et son responsable de la recherche sur ce sujet avait alors été rendu public.

Mais le juge de la démocratie électorale québécoise ne semble pas s'inquiéter de la controverse qui entoure la façon dont il exerce ses fonctions. Et pour cause: il est l'un des seuls hauts fonctionnaires à être nommés à vie au Québec.

Pour remplir ses fonctions en dehors des campagnes électorales, comme ce fut le cas lors du dernier exercice financier, M. Côté dispose d'un budget annuel d'un peu plus de \$29,5 millions et d'un personnel imposant. Une des fonctions de cette bureaucratie est de veiller à ce que le PQ et le PLQ s'en tiennent aux normes pour effectuer leur campagne annuelle de financement dont le grand total des recettes pour les deux formations politiques n'a jamais dépassé \$8 millions.

Pendant ce temps, à Ottawa, le Bureau du directeur général des élections pour tout le Canada dépense moins de \$4 millions, selon les chiffres de 1982, pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus semblables.

En cette période d'économie, le gouvernement Bourassa aurait sans doute intérêt à revoir ce dossier en profondeur. Car trop, c'est comme pas assez.

Jacques BOUCHARD

Europe: de l'acier à l'huile d'olive

Avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, la Communauté fait un pas important vers l'unification économique et politique de l'Europe de l'Ouest. De nouvelles tensions à l'intérieur de la Communauté pourraient toutefois rendre ce progrès illusoire.

L'avenir de l'Europe pourrait sembler très prometteur mais, en fait, elle est dans une ornière. Malgré ses 320 millions d'habitants et son niveau de vie élevé, elle ne fait pas le poids politiquement face aux États-Unis et à l'Union soviétique ni économiquement face aux États-Unis et à l'Asie de l'Est.

Née au début des années cinquante, pour rationaliser les charbonnages et la sidérurgie de six pays du continent, la Communauté s'est donné comme but l'union économique et politique du vieux continent. Les premiers pas ont été relativement faciles, notamment l'établissement d'une union douanière pour les produits manufacturés. Mais la politique agricole commune n'a jamais fonctionné de façon satisfaisante. Elle est même devenue une source de profonde mécontentement, surtout depuis son élargissement à d'autres pays. Les Anglais en particulier ne voient pas d'un bon œil les subventions qu'ils doivent verser aux agriculteurs prospères de France, des Pays-Bas et du Danemark.

Avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal, la surproduction de vin, d'huile d'olive et d'oranges deviendra un des problèmes les plus brûlants de la Commission des Communautés à Bruxelles. Ces excédents, s'ajoutant aux « montagnes » de blé et de beurre des pays du Nord, risquent de rendre très tendu l'équilibre à l'intérieur de l'Europe et d'envahir les relations de la Communauté avec d'autres pays.

Les subventions agricoles prennent la part du lion du budget de la Communauté et le détournent de son objectif de favoriser le développement industriel de l'Europe. Il y a longtemps que l'Europe ne peut plus compter sur son charbon et sur son acier pour assurer sa croissance; beaucoup d'industries manufacturières connaissent aussi des difficultés; la Communauté, dans son ensemble, n'a pas créé un seul nouvel emploi en dix ans. Tout porte à croire que la politique de la Communauté a excessivement favorisé l'agriculture aux dépens de l'industrie. L'Espagne et le Portugal risquent de découvrir qu'ils retrouvent les mêmes problèmes agricoles qu'avant sans bénéficier de l'essor industriel dont ils rêvent.

Frédéric WAGNIÈRE



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Fabienne Larouche

Et l'année terminée, qu'est-ce qu'il en reste?

L'année internationale de la jeunesse a pris fin sans éclat, doucement et furtivement, à l'image de ce qu'elle a été.

Bien sûr, il y a eu de notables réalisations (mis à part l'échec d'ONET). On pense à tous les projets qui ont vu le jour: la Tournee jeunesse pour la paix; la nomination de vingt-quatre jeunes Canadiens comme «conseillers» de la ministre Andrée Champagne; le Village de la Paix à Pointe-Bleue, au Lac-Saint-Jean; les symposiums sur l'emploi dans onze villes du Québec; la tournée du Cirque du soleil; et la liste pourrait s'allonger encore.

Elle a, également, servi d'occasion à d'autres jeunes presque trop discrets de concrétiser de profonds desirs: l'organisation d'un spectacle, la rédaction d'articles dans un quotidien, par exemple. Des réalisations et des desirs qui, dans certains cas, survivront très probablement à cette année de la jeunesse.

Si on doit, sans contredit, applaudir à tous ces projets, un fait demeure, cependant, déplorable: la grande majorité de la population jeune n'a pas perçu, dans cette initiative de Nations unies, la possibilité de trouver une solution permanente aux problèmes dont elle est victime et s'est, par le fait même, désintéressée de l'événement.

Ceux qui ont le plus tiré avantage des subventions mises à leur disposition ou des opportunités

dont ils pouvaient profiter sont souvent ceux qui, malgré la difficile conjoncture, sont parvenus et parviennent, toujours, à se dénicher un travail ou à continuer leurs études.

Et les autres? Qu'espéraient-ils de cette année de la jeunesse? Que souhaitaient-ils?

D'abord, une sensibilisation de la société face aux difficultés qu'ils vivent. À ce chapitre, on peut parler d'acquis puisqu'une plus grande partie de la population est maintenant consciente de la difficile situation que connaissent les jeunes. Bien plus, elle s'en désolait.

Et puis, après la compassion, on se retrouve devant quoi? Des emplois? Gagner sa vie est, manifestement, leur plus grave problème et le plus lourd de conséquences. Les structures actuelles semblent encore incapables d'intégrer la jeune population à une vie sociale normale, c'est-à-dire favoriser l'obtention d'un premier emploi.

De fait, si à soixante-dix ans, on peut accepter, pour différents motifs, d'être à la remorque des autres, à vingt-deux ans, on pense carrément au suicide, on perd toute sa dignité.

Une composante importante d'une société capitaliste, d'une société de consommation comme celle qui existe en Amérique du Nord, est évidemment le travail. Le travail comme moyen d'atteindre sa complète autonomie, de combler ses attentes, ses desirs, ses be-

soins. C'est pourquoi, il est essentiel de permettre à ce potentiel humain d'avoir au moins la chance de décrocher une situation stable.

Un grave malaise social comme celui qui nous occupe ne se soigne pas par des subventions temporaires et des moyens limités.

À cet égard, l'année de la jeunesse aurait eu tout intérêt à engendrer une intense réflexion chez les dirigeants d'entreprises, chez les chefs syndicaux, chez tous ceux qui détiennent un pouvoir de création d'emplois ou de partage d'emplois. Car il semble de plus en plus évident que la création d'emplois ne pourra à elle seule résoudre tout le problème: il faudra se tourner vers le travail partagé.

Une solution ultime qui soulèvera, assurément, la plus vive opposition parce qu'elle fait appel à un changement d'attitude et de mentalité de la part des personnes. Ce n'est pas dans nos moeurs que d'accepter de gagner un peu moins pour permettre aux jeunes de gagner un peu plus. Au contraire, malgré toutes les mesures socialisantes dont nous sommes l'objet, le darwinisme social — qui est la loi du plus fort — continuera toujours à faire autorité.

À juste titre on ne peut contester le droit fondamental des travailleurs d'œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Mais lorsqu'on atteint des sommets de chômage chez toute une génération, les travailleurs plus favorisés de-

vraient transcender leur bien-être pour s'interroger non seulement sur leurs droits mais aussi sur les obligations morales de chacun.

Tout le monde s'entend sur le mal qui gruge les jeunes: le manque d'emplois disponibles. Généralement, là s'arrête la réflexion. Alors qu'il faudrait la patience et l'effort conjugués de tous pour éviter de désabuser et même de sacrifier un trop grand nombre de jeunes.

Si le travail partagé semble une solution à laquelle on peut songer, la question suivante est de savoir s'il est de la responsabilité du pouvoir politique de légiférer sur ce sujet. Ou bien s'il est plus sage de laisser le temps faire les choses et espérer qu'une conjoncture plus favorable survienne. La question demeure ouverte.

On doit, toutefois, être réaliste: on ne s'alimente pas d'espoirs toute une vie durant. Mais c'est probablement tout ce qu'il reste aux délinquants, aux jeunes prisonniers, à ceux qui sont victimes d'ostracisme dans leur milieu et à tous les jeunes oubliés de cette année internationale de la jeunesse: l'espoir.

Malgré tout, force est de constater que cette année n'aura pas été proclamée en vain. Puisqu'on n'aura jamais autant entendu parler des jeunes. Sera-t-elle le déclencheur d'une volonté de changement chez toute la population? Reste à espérer!

REVUE DE PRESSE

Terrorisme, dollar et pétrole

Le Proche-Orient et le terrorisme reviennent dans tous les éditoriaux de la presse parisienne, notamment après les menaces proférées par le dirigeant libyen Kadhafi. La baisse du dollar et du prix du pétrole est également largement commentée par la presse.

«Faut-il le tuer?», titre *Le Quotidien de Paris* (opposition): «Telle est la question que chacun se pose depuis que l'on attribue au trouble de Tripoli la paternité, au moins indirecte, des tueries de Vienne et de Rome. (...) Pendant combien de temps la communauté internationale admettra-t-elle que la Libye — mais aussi l'Iran ou la Syrie — transfèrent leurs ambassades en autant d'arsenaux à la disposition de tous les pistoleros, pour peu qu'ils soient décidés à s'en prendre à l'Occident?»

Pour *Le Figaro* (droite), «La tentation est de répondre au terrorisme par des actions ponctuelles mais brutales de représailles. Il ne s'agit plus de frapper les auteurs (...) mais les commanditaires présumés ou les bailleurs de fonds. (...) Il est temps, en tout état de cause, de prendre les mesures appropriées pour ramener Kadhafi à son exacte dimension.»

Le Parisien libéré (informations générales) se demande «Comment venir à bout du terrorisme qui, depuis trop longtemps, frappe impunément en Europe occidentale?» et répond: «En changeant radicalement de politique à l'égard des pays qui financent, protègent ou manipulent les différents commandos de la mort de la Libye de Kadhafi, la Syrie d'Assad et l'Iran de Khomeiny.»

Le Matin (socialiste) remarque que Kadhafi «ne peut compter que sur deux alliés. D'une part, l'Union soviétique et ses satellites ainsi que des alliés traditionnels, Syrie et Sud-Yémen, d'autre part un réseau de terroristes internationaux (...). Il existe d'autres alliés objectifs de la Libye, (...): ce sont les pays occidentaux eux-mêmes. Que resterait-il de la puissance libyenne si les Occidentaux et en particulier les Américains renonçaient à extraire son pétrole et à l'acheter?»

Sous le titre: «Un sinistre colonial», *Les Échos* (informations économiques) écrivent: «L'homme est convaincu que les intérêts occidentaux en Cyrénaïque et en Tripo-

litaine — sans oublier, bien sûr, ceux de l'URSS — sont trop importants pour que la Libye soit mise au ban de l'univers. C'est pourtant aujourd'hui ce type de certitude qu'il faudrait ébranler si l'on souhaite vraiment en finir avec un État qui a franchi depuis longtemps les limites du supportable.»

Sur la baisse du dollar et du prix du pétrole, *Le Quotidien de Paris* estime que «La nouvelle année a en effet mal commencé pour le dollar. (...) Pour autant, 1986 ne devrait pas être l'année de l'effondrement du billet vert. De l'avis unanime des experts, le dollar baissera encore, mais son cours devrait se stabiliser (...) entre 7 F et 7,50 F. Une valeur qui, à peu de chose près, refléterait la puissance économique des États-Unis.»

Selon *L'Humanité* (communiste), «rien qu'en s'en prenant aux profits supplémentaires résultant pour les compagnies de la baisse conjuguée du pétrole et du billet vert, on peut alléger les dépenses faites par les familles pour l'usage de leur automobile. Pourquoi le gouvernement ne le fait-il pas? (...) Oui, passer le super au-des-

sous de 5 F, c'est possible. Mais il ne faut pas attendre du gouvernement socialiste qu'il y vienne de lui-même.»

Liberation (gauche indépendante) assure que «La baisse des recettes d'exportation des pays producteurs de brut est autant d'argent qui ne sera pas consacré au remboursement des énormes dettes contractées par ces nouveaux pauvres du pétrole. (...) Et c'est peut-être l'occasion de rappeler une bête évidence: la dette est un boulet au pied des pauvres; c'est une bombe pour les riches. Les premiers en sentent le poids. Et tout se passe trop souvent comme si les seconds n'entendaient pas le tic-tac.»

Enfin, *Les Échos* (informations économiques), titrent que «Le pétrole est revenu au prix de mai 1981» et ajoutent: «Un dollar qui perd pas moins du quart de sa valeur. Un baril déprimé par l'attitude de l'OPEP. Et voilà les pays consommateurs qui retrouvent le sourire.»

Agence France-Presse

LIBRE OPINION

La distribution et la qualité des soins de santé au Québec

L'auteur est secrétaire de l'Association médicale du Québec, professeur associé à la faculté de médecine de McGill et médecin en pratique active.

Le système de soins de santé du Québec connaît de sérieuses difficultés et nécessite une réforme d'urgence. De récents articles dans votre journal parlent de l'insuffisance aiguë de médecins en Abitibi, ajoutant ainsi une preuve supplémentaire du besoin de réforme. Un autre article décrit la redécouverte enthousiaste de la libre entreprise par la Chine, où de récentes réformes de la législation socialiste permettent la concurrence avec l'Etat, améliorant ainsi les services offerts au peuple. Les hommes politiques du Québec, quand ils cherchent à améliorer les services de santé tout en réduisant les dépenses publiques, pourraient tirer d'importants enseignements de ces reportages.

J. EDWIN COFFEY

La pénurie de médecins en Abitibi n'est qu'un symptôme d'un trouble beaucoup plus profond dans le système de soins de santé. Des solutions en forme de cataplasmes peuvent apporter un soulagement temporaire mais esquiveront le vrai problème qui découle de la législation québécoise sur la santé elle-même. Celle-ci a été dominée par une idéologie de gauche depuis le début de la dernière décennie. Elle a enfanté un ministère engorgé de plus de lois, de règlements, de commissions d'enquête et de bureaucraties qu'aucun autre ministère de même ordre du monde occidental. Elle a très habilement détaché l'entreprise privée du secteur de la santé. Elle a pris au piège le malade, le médecin et l'hôpital dans un système oppressif de contrôle étatique. Les libertés individuelles de choix et de relations personnelles sont à toutes fins utiles interdites de par la loi. D'aussi draconiennes restrictions ne sont pas nécessaires dans un programme efficace d'assurance-maladie.

Tandis que des félures apparaissent dans le système public, des malades déçus explorent des moyens de mieux assumer la responsabilité de leurs besoins de santé et de moins dépendre du gouvernement. Ils sont choqués de s'apercevoir que les lois du Québec les obligent à contribuer au régime public d'assurance-maladie tout en leur refusant toute prestation s'ils choisissent un médecin privé exerçant en dehors du régime.

Ainsi, l'Etat leur dénie le libre choix de leur médecin. Dans les régions urbaines, ils sont forcés de payer 100% de leurs primes fiscales et ne reçoivent pourtant que 70% de leurs prestations s'ils choisissent un médecin qui en est à ses premières années de pratique. Il est illégal de rembourser au médecin la différence par rapport aux honoraires normaux.

La loi interdit de même l'achat d'assurance médicale privée et prévoit des amendes pouvant atteindre \$1.000 si l'on s'adonne à de

telles actes de libre entreprise et de liberté de la personne. Les compagnies d'assurance n'ont pas le droit de vendre des assurances-maladie privées qui concurrenceraient le monopole du gouvernement dans ce secteur. Les médecins du Québec sont passibles d'amendes de \$1.000 s'ils s'engagent dans une pratique privée, lorsqu'ils exercent dans le cadre du régime public. Aucun autre pays du monde libre ne connaît de législation aussi discriminatoire et pourtant cette loi demeure incontestée au Québec.

Au fur et à mesure de l'apparition de plus en plus de problèmes dans le système de soins de santé, les médecins du Québec s'alarment de l'exploitation économique de leur profession. Ils ne sont pas surpris d'entendre le Québec qualifié de «braderie des soins médicaux».

Dans une économie de libre entreprise, ils ont le droit, en tant qu'individus installés à leur compte, de s'attendre à ce que leurs honoraires soient concurrentiels avec ceux des autres provinces. Toutefois, depuis 1971, ceux-ci sont devenus les plus bas du Canada. Voilà le résultat d'une fixation discriminatoire des prix par les gouvernements du Québec qui se sont succédés.

D'autres statistiques troublantes révèlent que, sur une récente période de dix ans, alors que les législateurs du Québec ont permis aux fonctionnaires et aux bureaucrates de la santé de récolter des hausses de revenu de 226%, ils ont obligé les médecins indépendants à contenir les augmentations d'honoraires médicaux à 55%. Au cours de la même période, les prix à la consommation sont montés de 134%.

Les jeunes médecins, particulièrement ceux qui ont une formation spécialisée, trouvent de moins en moins attirante la perspective de s'établir au Québec. Ceux qui restent finissent par être forcés, en raison de frais généraux croissants associés à des honoraires de 70% dans les régions urbaines, soit d'abandonner leurs cabinets privés en faveur de locaux subventionnés dans des établissements, soit de faire leurs adieux à «la belle province» ou alors de rester en place, travailler plus vite et traiter plus de malades avec moins de service personnel. La profession pas plus que le public ne sont bien servis par une telle détérioration des soins médicaux. Ils sont tous deux des otages de la législation québécoise qui les empêche de prendre l'initiative qui les aiderait à résoudre leur problème.

Cette situation joue le jeu des planificateurs socialistes de la santé qui réclament davantage d'intervention de l'Etat et plus de contrôle socialiste du secteur de la santé. Dans ce contexte d'une profession médicale inhibée par une législation oppressive, de liberté professionnelle perdue, d'exploitation économique et de coupures dans le secteur hospitalier, il n'est pas surprenant que le service du médecin qu'on apprécie le plus, des soins médicaux de qualité, en ait souffert.

Etant donné le constant exode de

docteurs québécois hautement qualifiés, mais indésireux de pratiquer leur profession dans de telles circonstances, on peut prédire que la province essuiera des crises du genre «Abitibi» l'une après l'autre, à moins que des réformes législatives ne soient adoptées.

Les hommes politiques du Québec devraient éliminer les éléments oppressifs de la législation de la santé, élaguer la bureaucratie suffocante qu'elle a engendrée et permettre au système médical de respirer. Et surtout, il faut laisser à la libre entreprise la possibilité de participer au secteur de la santé. En concurrence avec l'assurance-maladie publique, elle la rehausserait et la renforcerait.

Grâce à la motivation de l'esprit d'entreprise, du service et du choix pour le consommateur, d'autres méthodes de prestations de soins de santé se développeraient en alternative, non sous l'effet d'édits gouvernementaux mais sur demande individuelle. La libre entreprise a réussi à attirer des ingénieurs, des avocats, des entrepreneurs et des négociants qui se sont installés dans des régions bien plus éloignées que l'Abitibi. Avant la législation restrictive de 1970, elle y attirait également avec succès des médecins.

Au fur et à mesure que d'autres pénuries seront signalées, les planificateurs de la santé réclameront, sans doute, une redistribution des médecins par le biais de plus de réglementation gouvernementale et de contrôle financier de la profession. La ministre devra résister à la tentation de mettre en œuvre un tel projet. Elle ne devrait pas refuser la pleine couverture de l'assurance-maladie aux malades et à leurs jeunes médecins qui choisissent d'exercer leur profession dans les régions urbaines. Elle ne devrait pas restreindre les libertés civiles et professionnelles.

Au moment où l'idéologie politique se détourne rapidement de la gauche, les hommes politiques du Québec ont l'occasion de saisir l'esprit de libre entreprise, de responsabilité personnelle, de concurrence et de moindre ingérence gouvernementale. Ils devraient permettre à ces forces positives de régénérer le système de santé souffrant et de répartir ses effets.

Si les dirigeants du Québec s'intéressent vraiment à ces réformes, ils pourront compter sur la coopération des médecins de la province. L'Association médicale du Québec, qui représente la majorité des médecins, veut s'appliquer à travailler en faveur d'une politique éclairée de la santé. Parmi ses priorités, s'inscrivent la liberté professionnelle, la liberté de choix des malades et la restauration de soins de haute qualité.

Une prompt réforme législative rendrait ces objectifs possibles et empêcherait une dégradation ultérieure du système. Contrairement aux autres provinces, le Québec n'a jamais accordé à ses citoyens la liberté de se servir de l'assurance-maladie universelle dans des conditions de libre entreprise. Les leçons d'Abitibi et de Chine indiquent que les temps sont mûrs.

Importance d'une politique familiale

Monsieur Robert Bourassa
Premier ministre

Les familles veulent un ministre délégué à la Politique familiale. Il ne peut être question de rétrograder et d'accepter la disparition d'une telle instance.

En effet, depuis quinze ans maintenant, des familles en grand nombre (des dizaines de milliers) se sont organisées une structure de représentation. Ce milieu a constitué un ferment propice à l'élaboration d'une pensée proprement familiale. Ce fut et c'est aujourd'hui un point de rencontre et de convergence d'où une action politique spécifiquement familiale a germé et puisé sa force de revendication.

Nous avons considéré avoir atteint un degré de professionnalisme et accédé à une vitesse de croisière au moment où nous avons collaboré activement, dans les dernières années, aux travaux d'élaboration d'une politique familiale d'ensemble. (81-82-83)

Au printemps dernier, dans une conjoncture devenue inquiétante pour l'avenir d'une politique familiale, nous avons réussi à obtenir un ministre délégué à la Politique familiale. Ce fut un victoire pour nous. Cette instance essentielle et

absolument capitale pour les familles constituait et constitue encore la plaque tournante inattaquable pour le maintien de laquelle nous sommes déterminés à mettre beaucoup d'énergie.

Or nous venons en conseil d'administration, de prendre connaissance des membres de votre Cabinet. Les choix posés à ce niveau entraînent un recul inqualifiable. C'est un retour de six ans en arrière. C'est une perte inacceptable d'un acquis hautement revendiqué par les familles conférées. Il n'y a pas de ministre délégué à la Politique familiale. Bien plus, c'est un ministre d'un ministère vertical (malgré l'immense mérite du ministre en question) qui a la «responsabilité de la politique familiale».

Cette situation est inacceptable pour les militants familiaux de notre Confédération et constitue, à court terme, un danger de régression rapide. Danger de «verticaliser» un dossier essentiellement horizontal. Danger d'associer le dossier avec le domaine des Affaires sociales. Danger de passer à côté de l'aspect prioritaire de la politique familiale qu'est une réforme de la fiscalité tenant compte des

familles. Danger de réductionnisme par rapport à ce dossier.

Une certaine forme de consultation a eu lieu avec la commission itinérante qui a tenu 13 forums en 1985. Il est évident pour quiconque a suivi le moindre opérama que nous sommes, que la volonté populaire allait dans le sens d'une instance gouvernementale libérant une manœuvre horizontale et vaste en regard de la politique familiale.

Monsieur le Premier Ministre, les familles ne pourront accepter sans remous ce recul, cet archaïsme politique. C'est pourquoi il importe de porter à votre attention immédiate la réaction des militants familiaux. Dans notre stratégie d'action, nous posons ce premier geste qui vise à solliciter de vous que vous remédiez à la situation de toute urgence.

À l'aube d'une collaboration espérée pour le bien des familles, nous souhaitons ne pas avoir à nous questionner sur le degré d'intérêt que votre gouvernement porte à l'égard de celles-ci.

Confédération des organismes familiaux du Québec Inc.
Denise LAPORTE-DUBUC
Secrétaire générale

Un peu plus d'anglais à l'école

Dans les faits, seules cinq commissions scolaires entre Rivière-du-Loup et les Îles-de-la-Madeleine s'y conforment. C'est cette situation que déplorent les enseignants de langue seconde qui se sont réunis récemment à Sainte-Anne-des-Monts.

Dans une quinzaine de commissions scolaires, les cours sont non seulement coupés de moitié mais dans certains cas les élèves de divers niveaux sont jumelés. Cela devient difficile et impossible pour l'enseignant de passer à travers tout le programme. Cela devient donc difficile pour l'élève de pratiquer l'anglais oral.

C'est pourquoi les enseignants de l'Est du Québec demandent aux commissions scolaires de respecter la période de 120 minutes d'anglais par semaine, espérant ainsi atteindre les objectifs du programme tels qu'exigés par le ministère de l'Éducation.

Monic PROULX
Rimouski
Esther BERGER
Rivière-Bleue
Mario GAUVREAU
Maria et 25 autres cosignataires

Protestation

Au nom de l'Association internationale de la jeunesse et en mon nom, je tiens à vous faire part de l'indignation que le texte de votre M. Pierre Foglia, intitulé: «De la québétinerie», a soulevé au sein de notre organisme.

Dans un premier temps, c'est un outrage à l'égard de M. André-Philippe Gagnon dont nous sommes tous très fiers. Les talents de M. Gagnon, ainsi que sa très belle personnalité, lui ont valu une place de choix auprès de M. Johnny Carson, auprès du grand public des États-Unis, de la France, du Canada et d'ici, chez nous, au Québec. Encore bravo!

Dans un deuxième temps, c'est une insulte envers le jugement de tous ceux qui savent le succès de M. Gagnon. Si l'on en croit M. «F», non seulement André-Philippe Gagnon serait «mongol, débile, con, québétain, épais, etc., mais aussi, faut-il le supposer, ceux qui apprécient l'artiste, seraient coiffés des mêmes bonnets.

Dans un troisième temps, c'est une offense à la morale que d'écrire, dans un journal d'intérêt public, autant de «fumisteries» à l'endroit de ce qu'il ne faut pas oublier de considérer comme la relève. S'il n'y avait jamais eu d'imitateurs, il n'y aurait peut-être pas de mongols, de débiles, de cons, d'épais et le tout dernier-né (comme l'annonce M. Foglia) de tatanes pour les imiter.

Dans un dernier temps, c'est également un mépris de la langue française que d'émettre des opinions dans un tel jargon, la morale de cette histoire: Ne trouvez-vous pas ça un peu triste qu'il existe encore des journalistes pour écrire des salades aussi dégueulasses?

J.H. Michel BÉGIN
Président-directeur général

De la couleur

M. Luc Perreault

Pourriez-vous me préciser de quelle couleur je suis, moi qui suis arabe-algérien? (Référence à l'article sur le film «Le thé au harem d'Archimède» dans LA PRESSE du 30 novembre)

En effet, vous écrivez dans l'article et à trois reprises: 1) «Tout ça vu à travers les yeux d'un beur de vingt ans dont le meilleur ami est un Blanc»; 2) «... un enfant blanc de cinq ans agencouillé, imitant les prières de sa mamma arabe»; 3) «... qu'on soit blanc ou arabe.»

L'arabe n'est pas une couleur que je sache. Or, vous opposez à trois reprises arabe et blanc alors qu'il eût été plus logique d'écrire Arabe et Français algérien et Français ou encore Arabe et Européen.

Quant à la couleur maintenant, sans qu'il soit important de savoir si je suis «blanc Tide» ou «sucré brun», j'aimerais savoir si vous considérez le «rose jambon» ou le «blanc vanillé» comme le «vrai blanc»?

Quoi qu'il n'y ait pas de quoi être plus fier d'être d'une couleur que d'une autre, et encore moins d'être blanc, je ne veux pas être spolié de ma couleur surtout quand, en plus, c'est fait avec des connotations racistes, même involontairement.

Et vous, monsieur Perreault, êtes-vous Canadien ou blanc?

Kamel REHMOUNI
Montréal

Impossibilité

Les promesses de plein emploi faites par les ténors des partis politiques sont impossibles à réaliser.

Voici pourquoi. En 1970, les femmes demeuraient au foyer et les hommes gagnaient la vie de leurs. Maintenant, tous les deux sont au boulot. La femme n'est plus comme avant la compagnie de l'homme, mais sa rivale. Et cela depuis que les Yvette se sont révoltées d'être au crochet de leur homme.

Présentement, les jeunes filles, tout comme les garçons, se dirigent vers le marché du travail avec la même ambition d'accéder à une profession florissante.

Pour que tout le monde puisse se trouver l'occupation désirée, il faudra procurer des emplois en double, en triple et même les quadrupler.

Comment réussir un tel miracle à l'ère de l'électronique qui simplifie tout?

Yvonne LALONDE
Montréal

Sans idéal

À tous ces fonctionnaires qui ont lâché au moment des élections. Quelle pitié de réaliser que plusieurs d'entre vous avez laissé tomber idéal, idéologie et même croyance pour une pauvre coupure de salaire!

Si vous pensez que c'est de cette façon que nous allons bâtir une société, vous feriez peut-être mieux de ne plus compter sur ceux qui se sont dévoués corps et âme depuis quelques années.

Henri Bourassa l'avait déjà dit que nous n'étions qu'un peuple de «nanannes». On a toujours prétendu que les politiciens achetaient les votes. Aujourd'hui, c'est encore pire, des citoyens les offrent en vente. Pauvre peuple!

Pierre BÉLANGER
Laval

Au sujet des taxes à payer à Saint-Léonard

J'ai lu avec étonnement un article dans LA PRESSE du 18 décembre, intitulé: «Importante baisse des taxes foncières à Saint-Léonard».

Contrairement à ce qui est écrit, il n'y aura pas baisse de taxes foncières à Saint-Léonard, mais bien une augmentation de taxes. Je ne vois donc pas comment on peut dire que «les contribuables de Saint-Léonard ont reçu un cadeau de Noël inattendu».

Il est également inexact de prétendre que les contribuables connaîtront une baisse de 0,35\$ par 100\$ de leurs taxes foncières. Le 0,35\$ dont il est question dans LA PRESSE représente une baisse de taux de taxes entre les années 1982 et 1986. Il faudrait plutôt dire que le taux de taxes est réduit cette année de 2,41\$ à 2,30\$, soit une réduction du taux de 0,11\$ et non pas de 0,35\$.

Cette réduction du taux de taxes ne signifie en rien une réduction des taxes foncières, étant donné que l'augmentation moyenne de l'évaluation foncière à Saint-Léonard se situe à 9%.

On signale comme bonne nouvelle, le maintien de la taxe d'eau à «75¢ pour chaque propriétaire». Il faudrait préciser que cette taxe s'applique également aux locataires d'une part, et que d'autre part cette taxe aurait dû être réduite, compte tenu que la Ville de Montréal a effectué un remboursement

au-delà de 850000\$ à la Ville de Saint-Léonard pour taxes payées en trop par les contribuables depuis plusieurs années.

C'est donc dire que cette taxe d'eau de 75¢ aurait dû être réduite si le conseil avait accepté de rembourser cette somme perçue en trop des contribuables de Saint-Léonard.

Il est également inexact, tel que mentionné dans LA PRESSE, que «le propriétaire d'un immeuble de 100000\$ profitera d'une réduction de 350\$ par année sur sa facture globale de taxes municipales». En voici la preuve:

En 1985, un propriétaire de duplex dont l'évaluation se situait à 100000\$ payait, en taxes foncières, 2,41\$ par 100\$ d'évaluation, soit l'équivalent de 2410\$ de taxes. L'augmentation moyenne de l'évaluation foncière dans la catégorie duplex est de 13,2%; c'est donc dire qu'en 1986 le même propriétaire a une maison évaluée à 113200\$.

Si on calcule la taxe sur la base de cette nouvelle évaluation au taux établi dans le budget de 1986 à 2,30\$, nous en arrivons à un compte de taxes payables par le contribuable de 2603\$. Il ne s'agit donc pas, comme le mentionne LA PRESSE, d'une réduction des taxes foncières, mais bien d'une augmentation.

André CHRÉTIEU
conseiller municipal

Ottawa manque d'audace

LA PRESSE du 12 décembre annonçait à la Une: «Le choix de l'Ontario était déjà connu (Mme Blais-Grenier) La décision de Toyota ne surprend pas Ottawa.» Vraiment il ne peut pas y avoir de meilleure façon de démontrer succinctement la pusillanimité d'Ottawa devant le monde des affaires.

L'accès à un marché n'est pas un droit, mais bien un privilège qui se gagne et se mérite. Pour s'assurer une industrialisation du Canada uniforme et économiquement efficace le fédéral peut donc légitimement forcer une compagnie à aller s'établir dans une région plutôt qu'une autre.

Les compagnies japonaises comprennent ce raisonnement puisque leur gouvernement combat activement la concentration de leur complexe industriel autour de Tokyo. Les compagnies américaines aussi comprennent ce point de vue. On a qu'à constater l'augmentation de l'industrialisation du Sud des États-Unis aux dépens du Nord au cours des trente dernières années. Et où est-ce que Toyota a décidé de s'établir aux États-Unis?

Maurice L. BONIN
Montréal

La Baie et le français

Dans sa chronique du vendredi 27 décembre, à propos des «Joies du bilinguisme», M. Pascau relate un fait survenu à la Baie du centre-ville Montréal pendant qu'il magasinait. Nous voudrions rétablir les faits.

«Dans les haut-parleurs on se mit à annoncer des ventes spéciales...» M. Pascau laisse entendre que ces annonces étaient faites dans tout le magasin alors que cela se passait uniquement à la Boutique 317. L'annonceur dont il est question était à la Baie pour une promotion spéciale en collaboration avec un poste MF de langue française. Il répondait aux questions des clients selon la langue de chacun; questions qui portaient sur les chaînes stéréos utilisées par le poste de radio.

«...mais ces annonces étaient faites uniquement en anglais...» Croyez-le ou non le français ne vint jamais. Il y a eu, en effet, des annonces de ventes spéciales mais il appert que M. Pascau soit arrivé après l'annonce française qui avait été faite avant l'anglais.

«...parce que 85 p. cent de la clientèle du magasin est anglophone.» Ces paroles sont celles de l'annonceur qui parlait en son nom seulement. Il avait évalué à ce pourcentage la foule qui se trouvait autour de lui. En réalité la clientèle de la Baie centre-ville se compose de 60 p. cent de francophones et de 40 p. cent d'anglophones.

Il serait bon de souligner que la Baie est une compagnie qui se conforme depuis le début aux lois et règlements qui régissent la langue française et continuera de s'y conformer.

L. Philippe VANIER
directeur de la Baie centre-ville et directeur de la promotion des ventes région du Québec

Se réveiller et réagir

Bravo à M. Guy Cormier pour son jugement de la crise polonaise!

La chronique du 16 décembre sous le titre: «Pendant que Jaruzelski devient respectable» démontre bien la gravité de la situation en Pologne.

Il faut reconnaître que M. Cormier connaît bien l'histoire de ce malheureux pays et que son analyse est aussi profonde que juste.

Il en découle une triste conclusion que l'Occident ne veut rien faire, face à la crise et à la violence soviétique. Il y a cependant quelque chose que les Canadiens

devraient au moins faire: boycotter la fraternisation avec les athlètes soviétiques pour protester contre la répression brutale en Pologne et les atrocités en Afghanistan.

Qui sait si dans l'avenir nous ne subirons pas le même sort car les visées impérialistes des Russes vont très loin. Jusqu'à la conquête du monde.

Réveillons-nous avant qu'il soit trop tard. Seul, le président Reagan n'est pas en mesure d'empêcher le désastre.

Edmond KOMOROWSKI
Montréal

la presse
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction et d'informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.	285-6911	ANNONCES CLASSES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Press	285-7306
COMPTABILITÉ Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6900	Vacances, Voyages Carrières et professions, nominations	285-7265 285-7320

ATTENTAT IMPUTÉ À L'ANC

Pretoria prendra des mesures à la suite de la mort de 2 Blancs

JOHANNESBURG — Le gouvernement sud-africain prendra des mesures contre les maquisards du Congrès national africain (ANC) soupçonnés d'avoir posé dans le nord du pays une mine qui a tué deux Blancs samedi, a déclaré hier le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la Défense.

L'explosion de cette mine, qui a aussi blessé deux autres Blancs, près de la frontière du Botswana, sur la fameuse ligne du front formée par six des pays noirs voisins de l'Afrique du Sud, pourrait marquer le point de départ d'une nouvelle offensive armée de l'ANC (interdit) contre le régime blanc de Pretoria.

L'armée a immédiatement investi toute la région, qu'elle ratisse pour tenter de découvrir d'autres mines. Cet attentat, qui n'a pas encore été revendiqué, ressemble en tous points à la série d'explosions qui s'était produite en décembre à 300 km de là, dans la région de Messina près de la frontière du Zimbabwe et qui avait fait sept morts.

À la suite de consultations, le gouvernement prendra des mesures pour combattre ce fléau, a déclaré le général Malan. Selon lui, l'attentat démontre une fois

de plus que «le gouvernement sud-africain ou d'autres Sud-Africains civilisés ne pouvaient pas négocier ou discuter avec l'ANC».

Outre l'attentat de samedi, qui a porté à 13 le nombre de Blancs morts ces trois dernières semaines lors de violences politico-raciales, la police a rapporté qu'un chef noir avait été tué hier dans la cité de Bolo, à l'est du Cap, ce qui porte le bilan des victimes noires des cinq premiers jours de cette année à 32. Samedi soir, la police avait abattu un jeune Noir dans une cité à l'est de Johannesburg, à la suite d'une attaque contre une patrouille.

La reprise de ces attentats, cette fois-ci à la frontière du Botswana, inquiète d'autant plus les autorités qu'elle coïncide avec la rumeur d'une annonce prochaine par l'ANC d'une vaste offensive de sa branche armée contre diverses cibles militaires et civiles sur le territoire sud-africain.

La rumeur a été reprise par le Sunday Times de Londres, qui cite, sans les nommer, des sources haut placées au sein de la direction de l'ANC, selon lesquelles M. Oliver Tambo, président de cette organisation, annoncerait le lancement de cette nouvelle

phase de son combat contre le régime de Pretoria des mercredi prochain, depuis son exil à Lusaka (Zambie).

Le général Minnaar Fourie, chef d'état-major de l'armée sud-africaine pour la région nord, a formellement accusé hier l'ANC de l'attentat sur la frontière du Botswana, ajoutant que ses hommes avaient déjà repéré des traces laissées par le commando poseur de mines lors de son repli vers ce pays.

Le Sunday Times de Johannesburg a prédit hier une redoutable escalade du terrorisme rural par lequel l'ANC s'efforcerait, dit-il, d'éperonner l'agitation spontanée des Noirs dans les zones urbaines, qui a déjà fait plus de 1000 morts en 16 mois d'émeutes.

En juin dernier, à la suite d'une série d'infiltrations de guérilleros de l'ANC depuis le Botswana, un commando des forces spéciales sud-africaines avait effectué un raid de représailles sur une permanence supposée de cette organisation à Gaborone, tuant 13 personnes.

Dès le lendemain de l'explosion de la première mine à la frontière du Zimbabwe, le 27 novembre dernier, Pretoria avait menacé Harare d'user de ce même droit

de poursuite, mais des pourparlers entre commandants militaires de part et d'autre de la frontière ont permis de désamorcer la tension. En outre, le gouvernement zimbabwéen a renouvelé sa promesse de ne pas donner refuge aux activistes de l'ANC.

Mais un autre raid sud-africain, préventif celui-là, s'est produit le 20 décembre au Lesotho, un petit royaume noir entièrement enclavé en Afrique du Sud, où neuf personnes ont été assassinées. Six d'entre elles — quatre Noirs, un métis et une femme blanche — étaient, de l'aveu même de l'ANC, membres de cette organisation.

Entre-temps, les fermiers blancs des confins du pays s'armèrent jusqu'aux dents et invitèrent l'armée sud-africaine à franchir les frontières à la moindre provocation. Leurs fermes sont transformées en forteresses protégées par des barbelés et des rangées de sacs de sable; les femmes et les enfants s'initient au maniement des armes. Nombre d'entre eux sont d'ex-Rhodésiens ayant fui le Zimbabwe devenu une république noire en 1980. L'Afrique du Sud constitue, disent-ils, leur dernière ligne de défense.

— Reuter et AFP



photo Reuter

Le président Marcos, porté en triomphe hier à Taytay.

Marcos est fatigué mais reste au poste « pour le peuple »

MANILLE — Le président des Philippines, M. Ferdinand Marcos, 68 ans, a déclaré hier être fatigué d'occuper les fonctions de chef de l'exécutif et vouloir se reposer, tout en affirmant briguer un nouveau mandat présidentiel lors des élections du 7 février prochain pour éviter à son peuple de souffrir.

«Votre humble serviteur est fatigué d'être président; fatigué et harassé car je suis un soldat blessé», a-t-il déclaré lors d'une réunion électorale à Taytay (est de Manille) devant 4 000 personnes dans une allusion à son activité militaire lors de la Seconde Guerre mondiale face aux Japonais.

«Mes amis, quand je me rappelle la guerre... quand on voit souffrir l'homme, le soldat de la République des Philippines que je suis ne peut pas ne pas être volontaire pour aider et sauver tout Philippin qui souffre et est menacé», a ajouté M. Marcos — au pouvoir depuis 20 ans — dans son discours radiodiffusé en direct.

M. Marcos, qui était accompagné par son épouse Imelda, a par ailleurs une nouvelle fois accusé sa rivale Mme Corazon Aquino — la veuve de l'ancien dirigeant de l'opposition Benigno Aquino — d'être soutenue par les communistes qui, selon lui, «font campagne pour elle sous la menace de leurs armes». Il a à nouveau estimé qu'une victoire de l'opposition

conduirait à la prise du pouvoir par les communistes puisque Mme Aquino a indiqué qu'elle en accepterait dans son gouvernement.

Samedi, le chef de l'Etat philippin avait rejeté les rumeurs alarmistes sur son état de santé. Il s'en était également pris à la mémoire de Benigno Aquino qu'il a accusé d'être l'un des fondateurs du Parti communiste philippin (PCP - interdit) et de sa branche armée, la Nouvelle Armée du Peuple.

Pour sa part, Mme Aquino, de retour à Manille, a qualifié de «très bonne» l'affluence de ses supporters venus assister samedi à son meeting — rassemblant 40 000 personnes, selon des témoins — à Tacloban, dans l'île de Leyte connue pour être le «pays d'Imelda» (Marcos).

Par ailleurs, plusieurs parlementaires américains membres d'une délégation chargée du contrôle du scrutin anticipé du 7 février prochain sont arrivés hier à Manille, a annoncé le porte-parole de l'ambassade des États-Unis aux Philippines, M. Allan Croghan.

Washington s'est déclaré en faveur d'élections «libres et honnêtes» aux Philippines en vue de stabiliser ce pays qui fait face à une insurrection armée et à une grave crise économique. Les États-Unis possèdent aux Philippines les deux bases militaires de Subic Bay et de Clark.

— AFP et UPI

Pol Pot garde les commandes

BANGKOK — En dépit de multiples promesses de départ, Pol Pot demeure le chef du mouvement khmer rouge pro-chinois, la principale force de guérilla anti-vietnamienne au Cambodge, constatent les observateurs à Bangkok après les dernières déclarations du mouvement.

Le sort du chef khmer rouge est devenu un enjeu diplomatique symbolique dans la crise cambodgienne. Hanoi exigeant qu'il soit exilé tandis que Pékin a longtemps fait de lui un symbole de la lutte de résistance cambodgienne face à la présence de 150 000 à

170 000 soldats vietnamiens dans ce pays depuis fin 1978.

La radio du mouvement, captée à Bangkok, a diffusé à l'occasion de la nouvelle année une déclaration indiquant que Pol Pot cessera effectivement toutes activités une fois signé et appliqué un accord avec Hanoi portant sur le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. Les Khmers rouges proposent à cette occasion pour la première fois un calendrier de retrait des troupes, par départs trimestriels jusqu'à la fin de l'année.

Concernant Pol Pot, cette dé-

claration réduit encore la portée — déjà largement symbolique — d'une précédente annonce des Khmers rouges, qui avaient affirmé en septembre que leur commandant en chef prenait sa retraite à une date non précisée, ayant atteint l'âge de 60 ans.

À l'époque, l'annonce — totalement invérifiable — avait surpris divers biographes de Pol Pot pensant alors qu'il était âgé de 57 ans. Dans leur déclaration de septembre dernier, les Khmers rouges avaient indiqué que Pol Pot avait été remplacé au commandement de l'armée de 35 000 maquisards par M. Son Sen. Il ne devait plus occuper que des fonctions de conseiller.

La structure du commandement des Khmers rouges a fait que cette «retraite» n'a eu aucun effet et que Pol Pot est resté le chef réel du mouvement.

L'offre des Khmers rouges est interprétée par les observateurs comme destinée à faire pièce au calendrier fixé par le Vietnam, qui prévoit un retrait d'ici fin 1990 au plus tard.

Cette initiative paraît toutefois provenir des seuls Khmers rouges, leurs alliés nationalistes n'apparaissant pas dans la déclaration de M. Khieu Samphan.

— AFP



Pol Pot

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
Dr JACQUES TARDY, o.d.
Dr LIONEL RENAUD, o.d.
Dr JACQUELINE TARDY, o.d.
EXAMEN DE LA VUE - VERRES DE CONTACT
1411, rue AMHERST
angle Sainte-Catherine
527-8978

Darnell ROULETTES DE CHAISE POUR TAPIS
GBS GENERAL BIARRING SERVICE
1326, rue Notre-Dame ouest
5759, rue Hochelaga
6909, rue Jarry est
1918, boul. des Laurentides
505, boul. Ste-Foy (Long J)
120-A Ste-Croix, St-Laurent
Ouvert le samedi avant-midi 937-7423

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
Renseignez-vous au cégep de votre région ou à CÉGÉPHONE (514) 271-1124 du lundi au vendredi jusqu'à 21h. nous acceptons les frais d'interurbain

Soeur Monique Chevrier nous fait part que quelques places sont encore disponibles pour les cours suivants:
Fleurs à la douille pour décoration Prof. Brigitte Chatigny Jeudi 9 janvier
Technique professionnelle de service en salle à manger Prof. Julien Letellier Lundi 13 janvier
Les places sont limitées. inscrivez-vous maintenant au 389-8241
Permis du ministère de l'Éducation 749063
INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.
10216, rue Lajeunesse, Montréal Qc H3L 2E2 • Tél.: 389-8241

Le parti d'Ali Bhutto organise des réunions afin de tester le pouvoir

ISLAMABAD — Le Parti du Peuple pakistanais (PPP), principale formation d'opposition du pays, a tenu hier ses premiers rassemblements depuis la levée de la loi martiale la semaine précédente.

Une série de meetings du PPP ont marqué le 58e anniversaire de la naissance de son fondateur, le premier ministre Zulfikar Ali Bhutto, exécuté en 1979. D'après les participants, ces manifestations non autorisées officiellement n'ont pas donné lieu à des interventions de la police.

Le PPP avait appelé à des réunions locales limitées dans toutes les villes afin de tester le pouvoir après la levée d'une loi martiale qui a régi le pays pendant huit ans et demi, a déclaré le secrétaire

général du PPP, M. Tikka Khan.

Le principal meeting a réuni près de 5 000 personnes, selon l'évaluation des correspondants, à Rawalpindi (15 km au sud d'Is-lamabad) où Zulfikar Ali Bhutto avait été pendu le 4 avril 1979. La plupart des orateurs ont appelé à un «changement de stratégie» de leur parti et à l'unité de l'opposition, sans admettre que la levée de la loi martiale ait pu changer quoique ce soit.

Les orateurs ont réclamé le retour à la Constitution de 1973, sans les amendements introduits récemment pour légaliser les mesures prises sous la loi martiale, et à des élections immédiates ouvertes aux partis politiques.

Le président Mohammad Zia

ul-Haq, qui a approuvé l'exécution de M. Bhutto en 1979 après l'avoir renversé deux ans plus tôt, a officiellement remis le pouvoir lundi dernier au Parlement, où ne sont pas représentés les partis. Avant de reprendre leurs activités publiques, ceux-ci devront obtenir l'approbation du gouvernement.

À l'université de Karachi, un millier d'étudiants ont dansé, applaudi et repris en chœur «Longue vie à Bhutto» avant de découper un gâteau de 30 kilos sous un portrait de Bhutto couvert de guirlandes. Ils ont ensuite entonné le slogan populiste du dirigeant défunt: «Roti, kapra, makan» (Du pain, des vêtements, des logements).

— Reuter, AFP et AP

AMÉLIOREZ VOTRE FRANÇAIS... chez vous

Vous voulez améliorer vos connaissances en français? Réviser les règles de la grammaire et de l'orthographe? Enrichir votre vocabulaire? Utiliser, de façon appropriée, les divers outils de référence?

La Télé-université a le cours qu'il vous faut Français pour tous, français pour tout!

OÙ QUE VOUS SOYIEZ AU QUÉBEC, AMÉLIOREZ VOTRE FRANÇAIS ÉCRIT

- chez vous
- à peu de frais (67,50 \$)
- avec de la documentation écrite et sonore
- à l'aide d'un tuteur.

UN COUP DE FIL, C'EST SI FACILE...
APPELEZ-NOUS SANS FRAIS!
(514) 522-3540
1-800-361-6808

Université du Québec
Télé-université

DÉPÊCHES

HAÏTI: Hubert de Ronceray, un ministre duvalériste passé à l'opposition et arrêté le 4 décembre dernier, a été libéré par les autorités à Port-au-Prince. Dans une déclaration téléphonique à l'AFP, M. de Ronceray a précisé hier qu'il n'avait pas subi de mauvais traitements au cours de sa détention. Lors de son arrestation, la police avait annoncé la découverte d'un «lot important» de documents subversifs à son domicile, sans toutefois en préciser la nature.

ATTENTATS-ESPAGNE: trois tentatives d'attentat contre des entreprises d'origine américaine ont été perpétrées en moins de 24 heures en Espagne, un seul engin ayant explosé sans faire de victime. Cette bombe, de faible puissance, a

détruit dans la nuit d'hier la vitrine de locaux appartenant à la société Rank Xerox à Bilbao (Pays Basque). Un autre engin a été désamorcé samedi peu avant minuit, également à Bilbao, devant l'entreprise espagnole 3 M par les artificiers de la police. Samedi matin, un autre explosif avait été désamorcé devant les locaux d'un concessionnaire Ford à Oviedo (Asturies).

FALASHAS: environ un millier de Juifs éthiopiens (Falashas) ont quitté clandestinement leur pays «au cours des dernières semaines» pour se réfugier au Soudan, selon l'hebdomadaire juif britannique Jewish Chronicle. Il semble que ce nouvel exode ait été «organisé». Ces Falashas ont aussitôt été placés dans «un camp spécial» par les autorités soudanaises, pour éviter une répétition de «l'opération Moïse», qui avait permis, il

ya un an, le rapatriement spectaculaire par pont aérien de 3 000 Juifs éthiopiens en Israël, alors que l'Éthiopie était durablement frappée par la famine.

REAGAN-SONDAGE: la popularité de Ronald Reagan a atteint un nouveau sommet, 68 p. cent, des Américains approuvant sa gestion des affaires, selon un sondage du New York Times et de la chaîne de télévision CBS qui souligne que de plus en plus de Noirs (56 p. cent) soutiennent l'actuel président des États-Unis. Les femmes, souvent considérées comme beaucoup moins favorables que les hommes à l'actuel président, sont aussi maintenant plus nombreuses à le soutenir: 67 p. cent, selon le dernier sondage, contre 60 en novembre dernier. Vingt-quatre p. cent des personnes interrogées ont exprimé leur hostilité à M. Reagan, huit p. cent étant sans opinion.

FRANGIÉ APPUIE L'ACCORD INTER-MILICES Accrochages dans la montagne

■ BEYROUTH — Des accrochages ont opposé hier dans la montagne libanaise des miliciens musulmans à des unités de l'armée, pendant que les milices chrétiennes prenaient le contrôle des rues de Beyrouth-Est après l'enlèvement de 17 chrétiens.

Une voiture piégée a explosé en outre en début de soirée, sans faire de victimes, près du couvent maronite des Antonins à Baabda, localité abritant le siège de la présidence libanaise, apprend-on de source policière.

Ces incidents interviennent alors qu'un climat de tension règne dans les régions chrétiennes depuis la signature à Damas, le 28 décembre dernier, d'un accord entre les principales milices libanaises, chrétienne, chiite et druze, en vue de mettre fin à l'état de guerre au Liban.

Dans le camp chrétien, une violente opposition s'est manifestée à l'égard de l'accord de Damas, tant de la part de la classe politique traditionnelle, qu'au sein des Forces libanaises (FL, milices chrétiennes) qui ont conclu cet accord.

Cependant, la Syrie semble avoir réussi, au cours des dernières 24 heures, à lever un obstacle de taille à l'application de l'accord de paix en obtenant l'adhésion de l'ancien président libanais Soleiman Frangié et chef de file des chrétiens du nord du pays.

M. Frangié, qui a rencontré samedi à deux reprises le président Hafez Assad et le vice-président Abdel Halim Khaddam, aurait exprimé sa «satisfaction» à propos de cet accord qu'il a qualifié de «base au processus de paix et au rétablissement de l'entente nationale».

M. Frangié avait pourtant, avant sa visite à Damas, annoncé à plusieurs reprises la «mort de l'accord tripartite» et émis des réserves sur certaines de ses clauses, notamment l'abolition du confessionnalisme politique et la réduction des prérogatives du président de la République, dont

la charge revient depuis l'indépendance du Liban à un chrétien maronite.

En outre, MM. Elie Hobeika (Forces libanaises, FL, chrétien), Nabih Berri (chilite Amal) et Walid Joumblatt (Parti socialiste progressiste, druze) doivent se rendre dans les prochaines 24 heures à Damas selon la presse libanaise.

Par ailleurs à Beyrouth, le président Amine Gemayel poursuit ses consultations avec des personnalités, notamment des chrétiens, pour obtenir la levée de leurs réserves sur le volet politique de l'accord. Il doit rendre compte des résultats de ses consultations la semaine prochaine au cours d'un 11e sommet avec son homologue syrien.

Sa tâche semble ardue dans la mesure où l'ancien président (chrétien) Camille Chamoun, fer de lance de l'opposition au volet politique de l'accord, a réaffirmé son désaccord à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec M. Gemayel.

Les atermoiements du président libanais irritent de nombreux musulmans. Le leader chiite Nabih Berri le résumait ainsi samedi: «Gemayel est à la fois favorable à l'accord, opposé à l'accord et entièrement neutre». Le chef druze Walid Joumblatt estime de son côté que M. Gemayel veut gagner du temps pour faire échouer l'accord avec le soutien d'Israël et de Washington.

— UPI, AFP et Reuter



Soleiman Frangié

Damas ôte ses missiles de la Bekaa

■ WASHINGTON — Cédant à des pressions américaines, la Syrie a retiré du Liban les missiles sol-air SAM-6 et SAM-8 qu'elle avait déployés le mois dernier dans la plaine de la Bekaa.

Le premier ministre israélien Shimon Pérès a confirmé ce retrait lors d'une interview hier à la chaîne ABC, tout en soulignant le côté «provocateur» de la présence à la frontière syro-libanaise de batteries de missiles SAM-2. Deux hauts responsables du gouvernement américain, qui ont tenu à conserver l'anonymat, ont également averti que ce retrait ne constituait pas «une différence militaire dramatique» et que les missiles étaient mobiles.

L'un d'eux a indiqué que les États-Unis accueilleraient avec satisfaction la décision syrienne. L'autre responsable améri-

cain a estimé que ce retrait fait partie d'une sorte de jeu de cache-cache entre Israël et la Syrie. «Il s'agit de deux parties qui jouent en affirmant: Je suis plus fort que vous», a-t-il affirmé.

La Syrie avait déployé plusieurs batteries mobiles de missiles anti-aériens SAM-6 et SAM-8 dans la Bekaa — ainsi que des SAM-2 sur sa frontière avec le Liban — après que deux Mig-23 syriens eurent été abattus par l'aviation israélienne le 19 novembre dernier. A la suite de pressions diplomatiques, Damas avait une première fois retiré ses SAM-6 et SAM-8, avant de les redéployer dans la Bekaa avant Noël.

Selon certaines informations, la présence de SAM-2 empêche Israël de survoler l'est du Liban, et le gouvernement isra-

lien serait divisé entre partisans et adversaires d'une intervention.

Les États-Unis ont appelé Israël à ne rien tenter contre ces missiles car cela compromettrait les efforts de Washington pour réactiver le processus de paix au Proche-Orient.

D'autre part, la frontière israélo-libanaise était calme hier, mais les habitants furent certains villages situés à la limite nord de la «zone de sécurité» proclamée par Israël au Sud-Liban de crainte de représailles, indique-t-on de source proche de la FINUL.

Des représailles menées par l'Armée du Liban-sud (milice pro-israélienne) et les forces israéliennes ont suivi une attaque à la roquette de la localité israélienne de Kiryat Shmona jeudi.

— AFP, Reuter et UPI

SERAY
AUTO INC.
HYUNDAI
STELLAR
pony
CHAMBLY
658-4482

NE MARGEZ PAS... COUREZ AU
Salon Juliette
Centre de la mode pour tailles
(12-26) (12½-24½)
À 1/2 PRIX*

- Robes tout aller
- Vêtements de sport
- Bijoux
- Robes de cocktail
- Ensembles
- Écharpes

1/3 DE RÉDUCTION
* sur tous les manteaux
(pelisses, laine, popeline, etc.)
5457, chemin Queen Mary 484-3558

MAIGRIR

LORSQUE VOUS VOUS JOINDREZ AUX WEIGHT WATCHERS VOUS RECEVREZ UN CADEAU VALANT 11\$

L'agenda de Marilyn et ses recettes favorites 1986 vous sera offert gratuitement lorsque vous joindrez un groupe Weight Watchers du Québec.

L'agenda de Marilyn et ses recettes favorites vous offre de multiples façons de rendre agréable le programme de contrôle de votre poids. En plus d'une présentation agréable et d'une lecture facile, il vous offre beaucoup d'espace pour y enregistrer le calendrier de vos activités et vérifier votre emploi du temps en un clin d'œil. Un programme de chaque semaine, vous trouverez une exquisite recette-minceur.

OFFRE LIMITÉE

WEIGHT WATCHERS.

- Aucun contrat
- Frais d'inscription 15\$
- Classe hebdomadaire 7\$
- Total 22\$
- 1ère classe maintenant 22\$

Pour **MONTRÉAL 727-3788**

ACHETEZ 12 SEMAINES POUR LE PRIX DE 10
AVEC LE PLAN SUPER-ÉPARGNE
COMPTANT OU MANDAT SEULEMENT

Weight Watchers Int. Inc. 1982, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS®

Commençant mercredi

à Place Bonaventure

SOLDE
du "Bon Vieux Temps"

90% DE RABAIS
sur les articles annoncés

Ainsi que des milliers d'autres aubaines à 30%, 40%, 50%, 60% et 75% de réduction

8, 9, 10, 11 JANVIER

Procurez-vous la liste complète des articles à 90% de réduction durant le solde à Place Bonaventure

Place Bonaventure

en collaboration avec les

CFM 106.7 et **la presse**

INVITENT 650 PERSONNES À LA PREMIÈRE DU FILM

LILIANE CLUNE
LUC MATTE

Claire
CETTE NUIT ET DEMAIN

NARDO CASTILLO

AU CINÉMA PARISIEN LE JEUDI 23 JANVIER à 21 H

Pour participer:

- Rempissez le coupon de participation qui sera publié jusqu'au 10 janvier 1986 inclusivement, et retournez-le avant le jeudi 16 janvier, midi.
- Les 325 gagnants recevront chacun un laissez-passer double par la poste.
- Les règlements du concours sont disponibles chez Vivafilm et LA PRESSE.
- La valeur totale des prix offerts est de 3 250 \$.

Retournez ce coupon à: 6/01/86

CLAIRE CETTE NUIT ET DEMAIN
Vivafilm
3485, Côte-des-Neiges
Montréal (Québec)
H3H 1T7

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____ Âge _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE J'achète LA PRESSE en kiosque

MAXI AÉROBIE

La MAXI AÉROBIE®. La danse aérobique maxi efficace, pour retrouver une maxi forme. Allez! Entrez dans la danse!

DERNIÈRE SEMAINE

PROCHAINE SESSION 13 JANVIER

Centre de conditionnement Nautilus®

LONGUEUIL
Club de Tennis Intérieur de Longueuil
550 Curé Poirier ouest
874-8264

REPENTIGNY
Club de Tennis de Lanaudière
740 Pontbriand
582-9061

ST-LAURENT
Côte de Liesse Racquet Club
8305 Côte de Liesse
738-2289

VILLE MONT-ROYAL
Centre d'échecs Rockland
Niveau des restaurants
341-1553

PLACE VICTORIA
Tour de la Source
Niveau du métro
871-9644

POINTE-CLAIRE
Mirabel Racquet Club
355 boul. Brunswick
694-4748

MONTRÉAL
7777 Métropolitain E.
353-7000

BROSSARD
1870 Panama
465-0113

LABALLE
1050 Shevchenko
386-0711

CENTRE-VILLE
1226 Ste-Catherine O.
866-1953

LAVAL
Centre Sportif Carrefour Laval
3095 Autoroute Laval
681-8450

LAVAL
Club de Tennis Val des Arbres
1555 St-Martin est
528-2206

AFFILIÉS:

Alerte à la bombe: un 747 doit se poser d'urgence au Labrador

■ GOOSE BAY (PC) — Un Boeing 747 d'Olympic Airways a pu reprendre son itinéraire depuis Athènes jusqu'à New York, hier soir, après avoir passé plusieurs heures à Goose Bay, dans le Labrador, en raison d'un appel à la bombe.

L'appareil appartenant à une société grecque avait en effet dû se poser d'urgence hier après-midi sur cette base de l'OTAN, dans le Nord canadien, à la suite d'un appel téléphonique logé par un correspondant anonyme qui avait informé les bureaux d'Olympic Airways, à Athènes, qu'une bombe avait été placée à bord.

L'inspecteur Ronald Bourne, de la GRC, a déclaré que le jumbo-jet, qui transportait 391 passagers et un équipage de 21 membres, a décollé de Goose Bay à 22h53 (locales). Il avait atterri à 15h et était demeuré isolé en bout de piste, loin des hangars et des aérogares militaire et civile.

Après avoir passé sept heures à attendre nerveusement dans l'aérogare surpeuplée, les 391 passagers sont remontés dans l'appareil, certains d'entre eux craignant toutefois de faire le reste du trajet dans le même avion.

L'inspecteur Bourne a dit que l'on avait donné au pilote la permission de décoller après que la fouille effectuée par la GRC se fut révélée vaine.

Goose Bay, qui est une base des Forces canadiennes, ne possède qu'un petit terminus civil placé à la disposition d'Eastern Provincial et n'est pas équipée pour recevoir des avions commerciaux aussi gros que le 747, ce qui a ralenti les fouilles.

« Nous n'avons pas ce qu'il faut ici pour fouiller les compartiments à bagage et les conteneurs de cargo, a dit l'inspecteur Bourne, au cours d'une

interview. Ces appareils ne viennent jamais ici. »

Les passagers n'ont pas utilisé les sorties de secours et ont pu quitter l'avion grâce à des escaliers montés sur des camions.

Aucun détecteur

Ils ont alors été conduits vers l'aérogare à bord d'autobus militaires, pour y prendre leur mal en patience jusqu'à ce que les recherches aient été complétées.

Le policier fédéral a également indiqué que la base ne disposait d'aucun détecteur d'explosifs. Un chien policier entraîné à flairer les explosifs est posté en permanence à l'aéroport international de Gander, une autre escale transatlantique majeure de Terre-Neuve, mais située à plusieurs heures d'avion de Goose Bay.

Les autorités militaires canadiennes, américaines et britanniques de Goose Bay ont offert l'hospitalité aux voyageurs, puisque l'on s'attendait à ce que les fouilles se poursuivent une bonne partie de la nuit.

Les conditions de sécurité en vigueur à l'aéroport d'Athènes ont fait l'objet de critiques acerbes, à la suite du détournement le 14 juin d'un Airbus des TWA qui avait décollé pour Rome. Un passager américain avait été tué et des douzaines d'autres gardés en otages jusqu'à leur libération à la mi-juillet à Beyrouth.

Les aéroports européens font l'objet d'une surveillance accrue depuis les massacres survenus la semaine dernière à Rome et à Vienne.

À Athènes, des policiers vêtus de gilets pare-balles montent la garde sur les aires d'embarquement de l'aéroport et des véhicules blindés garantissent les accès du bâtiment principal.

OKLAHOMA

Le réservoir qui a explosé avait été trop rempli

■ WEBBERS FALLS, Oklahoma (D'après AFP et UPI) — Le réservoir d'acier inoxydable qui a éclaté samedi dans une usine de traitement d'uranium de la société Kerr-McGee, faisant un mort et plus de 100 blessés, contenait plus de 900 kilos de matériel radioactif en trop en raison d'une « erreur de pesée », a fait savoir hier la Commission de contrôle de l'énergie nucléaire.

« Les premières informations que nous avons recueillies indiquent que le réservoir affichait un trop-plein », a déclaré M. Dick Bangart, chef de la mission d'enquête de la Commission de contrôle de l'énergie nucléaire qui poursuit son investigation à l'usine Sequoyah Fuels près de Gore, en Oklahoma.

M. Bangart a dit que tout le contenu d'hexafluorure d'uranium qui se trouvait dans le réservoir — soit près de 13 400 kilos — s'était échappé lorsque le réservoir a éclaté. Il a précisé que le contenu normal du réservoir était de 12 474 kilos.

Par ailleurs, 36 employés de l'usine de traitement d'uranium où l'accident s'est produit étaient hospitalisés hier matin, a-t-on appris de source hospitalière.

Plus de 100 personnes avaient été conduites à l'hôpital samedi, après l'éclatement du réservoir qui a libéré 6,3 tonnes de gaz dans l'atmosphère et entraînant la formation d'un nuage toxique au-dessus de cette région peu peuplée, proche de la frontière avec l'Arkansas.

Nevado del Ruiz: la situation est toujours critique

■ BOGOTA (AFP) — La situation continue d'être critique dans la région du volcan Nevado del Ruiz où environ 7 000 personnes ont passé la nuit dehors, en des points de refuge surélevés, dans la crainte d'une nouvelle avalanche de boue provoquée par une éruption.

Le dernier communiqué des volcanologues annonce que de nouvelles secousses sismiques ont été enregistrées aux abords du cratère durant la nuit, accompagnées d'émissions de cendres.

La matinée ensoleillée permet de voir la haute colonne de fumée et de vapeur qui sort de la cheminée enneigée du Nevado del Ruiz. Les volcanologues ont aussi noté un léger dégel de l'énorme croûte de glace du cratère Arenas, ce qui a aussitôt fait légèrement monter le niveau des rios descendant du Nevado.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement colombien a dé-

cidé de maintenir l'alerte jaune jusqu'à nouvel ordre pour éviter que se renouvelle la tragédie du 13 novembre, lorsque le dégel du glacier provoqué par une éruption avait déclenché l'avalanche meurtrière de boue et plus de 21 000 de ses habitants.

L'évacuation des habitants s'est déroulée samedi dans le calme. Mais, en fin d'après-midi, les militaires et volontaires de la Défense civile ont eu des difficultés à convaincre les récalcitrants, incrédules ou craignant le pillage des maisons abandonnées, de rejoindre les points de repli.

Les 7 000 réfugiés habitant dans les parties basses de cinq localités ou le long des rios descendant du cratère ont passé la nuit sous des tentes. L'angoisse est apparue dans la nuit alors qu'est survenu un violent orage et que de fortes pluies frappaient la région, accompagnées de coupures de courant,



PARLEZ EN PUBLIC
facilement et rapidement grâce au fameux
COURS DALE CARNEGIE®
Téléphonez pour réservations
285-1287
Nos groupes de janvier se forment maintenant
Assistez à une première séance gratuite
Présenté par E.J. Glowka & Associés
300, Léo-Pariseau, bureau 714, Montréal, (Qc)

anglais français

ESPAGNOL - ALLEMAND - ITALIEN et autres langues
COURS DE CONVERSATION TOUTE L'ANNÉE

4 SEMAINES INTENSIVES
3 HEURES PAR JOUR
10 SEMAINES RÉGULIÈRES
2 SOIRS PAR SEMAINE

ÉCOLE DE LANGUES
Galois®
844-5060
DEPUIS 1965

VISA MASTERCARD METRO PEEL

1410 STANLEY

COLUMBIA

2 GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS POUR LES CONSOMMATEURS

POUR DES PRIX IMBATTABLES ET UN SERVICE APRÈS-VENTE IMPECCABLE C'EST...
yachting et sport

pigeon inc.

6767 EST. HENRI-BOURASSA
TÉL.: 325-1010

Lun. au mer. 9h à 13h
Jeu.-ven. 9h à 21h
samedi 9h à 13h

VENTE "COUP de SOLEIL"

MONTRES!
Rabais de 40 à 60% sur les prix suggérés

Plus de 1600 modèles différents. Marques réputées: SEIKO, LASSALE, BULOVA, PULSAR, CITIZEN, LONGINES, OMEGA, MICHEL HERBELIN, CONCORD, BAUME & MERCIER, MOVADO et PIAGET à prix d'escompte réduits encore plus.

BIJOUX!
Rabais de 10 à 50% sur nos prix d'escompte

Boucles d'oreilles, pendentifs, bagues à diamant, bracelets, chaînes, colliers de perles, bijoux en or et en argent... tout est à prix réduit!

De lundi le 6 à mercredi le 8, jusqu'à 18h.
Jeudi le 9 et vendredi le 10, jusqu'à 21h.
Samedi le 11, jusqu'à 17h.

CM MICHAUD
BIJOUTERIE C.M. MICHAUD
937 est, Bélanger, Montréal
279-4527

la Mini

Maintenant

GAGNEZ DANS LES 2 SENS!

Maintenant, la Mini fait plus de gagnants avec sa nouvelle structure de lots. Vous pouvez aussi gagner avec les 3, 4 et 5 PREMIERS chiffres.

NUMÉROS GAGNANTS	LOTS	NUMÉROS GAGNANTS	LOTS
6 chiffres	50 000\$	5 premiers	1 000\$
5 derniers	5 000\$	4 premiers	100\$
4 derniers	250\$	3 premiers	10\$
3 derniers	25\$		
2 derniers	5\$		

La Mini, toujours 50¢ pour un gros lot de 50 000\$... et maintenant, vous pouvez gagner dans les deux sens.

loto-québec

Tout d'un coup!